



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1932 VENDREDI 7 FÉVRIER 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



Build Africa

Denis Sassou N'Gesso appelle à investir en Afrique

Le premier forum consacré aux investissements en Afrique, Build Africa, s'est ouvert hier à Brazzaville sur un appel du chef de l'Etat congolais aux investisseurs, experts et autres décideurs venus des quatre coins du monde, à favoriser le développement des infrastructures sur le continent.

« La mobilisation des ressources financières et techniques est la plus grande faiblesse de l'Afrique », a

fait observer Denis Sassou N'Gesso, qui, à l'instar d'autres intervenants du jour, a insisté sur l'importance des infrastructures pour la libre circulation des personnes et des biens sur le continent noir.

Des réflexions et échanges d'expériences amorcés hier après la séance d'ouverture de ce forum se poursuivent aujourd'hui, au Palais des Congrès.

Page 3

POINTE-NOIRE

La difficile quête d'une maison à louer

Dans la capitale économique, comme à Brazzaville d'ailleurs, l'époque où des planchettes portant l'inscription « Ici maison à louer » pavoisaient dans une allure baroque les rues est définitivement révolue. Trouver une maison de location est devenu un casse-tête chinois. Ces logements devenus rares comme les beaux jours valent la prunelle des yeux.

« Les maisons coûtent cher et sont rares et, même si on en trouve, les conditions d'accès sont compliquées. La caution peut atteindre une somme six fois supérieure au prix mensuel du loyer, cela n'arrange pas les travailleurs moyens », s'est plaint un habitant.

Page 21

ÉDITORIAL

Réfléchir

Page 2

Crise en RCA

Jean-Yves Le Drian à N'Djamena, Brazzaville et Bangui

Le ministre français de la Défense se rendra mercredi 12 février à Bangui, dans le cadre d'une tournée en Afrique Centrale qui doit également le conduire à N'Djamena et à Brazzaville, selon l'Agence France presse. Le ministre de la Défense sera dimanche à N'Djamena, lundi et mardi en République du Congo, et mercredi à Bangui, a-t-on précisé. Il s'agira de sa troisième visite en Centrafrique depuis le début de l'opération militaire française Sangaris pour tenter de stabiliser le pays.

Reçu à Brazzaville le 2 janvier dernier par le président Denis Sassou N'Gesso, le ministre français de la Défense déclarait à propos de la Centrafrique : « Le mal est profond, il faut du temps, une bonne cohérence entre l'opération Sangaris et celle de la Misca. Il faut renforcer le dispositif à travers le désarmement, l'appui à la Misca et à la transition politique ».

Sans doute, Jean Yves Le Drian profitera-t-il à l'occasion de sa nouvelle tournée dans la sous-région pour faire le point de l'évolution de la situation en Centrafrique avec les chefs d'État qu'il rencontrera.



Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian

FOOTBALL

AC Léopards, Diables noirs, Cara et FC Kondjo sur la scène africaine

Les équipes congolaises qualifiées pour les compétitions africaines des clubs vont descendre sur l'arène sportive à partir de ce vendredi.

C'est le nouveau venu dans ces

compétitions, FC Kondzo qui a la lourde charge de contenter le public brazzavillois devant lequel il va affronter Young Sports Academy du Cameroun cet après-midi, à Massamba

Debat. Dans le même temps, les Aiglons s'expliqueront face à Malakie du Soudan du sud, à Khartoum.

Diables noirs et AC Léopards accueilleront, quant à eux, sa-

medi et dimanche dans leurs propres installations, respectivement, les Burundais du Flambeau de l'Est et les Rwandais de Rayon sport.

Page 16

FORUM BUILD AFRICA

Un « appel du cœur » en faveur des investissements en Afrique

Le premier Forum Build Africa s'est ouvert le 6 février à Brazzaville sur un plaidoyer réitéré, invitant les investisseurs, experts et autres décideurs à une synergie susceptible de favoriser le développement des infrastructures en Afrique.

« La mobilisation des ressources financières et techniques est la plus grande faiblesse du continent », a fait observer le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso qui a évoqué l'idée de l'organisation de ce forum au mois de mars 2013, à Durban en Afrique du Sud, alors que se tenait la réunion des BRICS.

Le constat fait par la plupart des intervenants aux échanges amorcés, jeudi au Palais des Congrès de Brazzaville, c'est que l'Afrique qui accuse le plus

« émergents », a relevé le ministre congolais de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, lors de la séance d'ouverture du forum.

Les besoins en investissement de l'Afrique dans ce secteur sont estimés à 93 milliards de dollars US par an, mais elle ne parvient à mobiliser qu'environ 45 millions de dollars. La faiblesse des infrastructures coûte deux points de croissance chaque année au continent. C'est toute la raison d'être de ce forum que le président de la République du Congo vient d'instituer comme le rendez-vous des expertises et des expériences de tous les deux ans, à Brazzaville, en vue d'une réflexion globale sur cette lancinante problématique des infrastructures.



Les participants au forum

« Nos meilleures filiales en Afrique sont celles qui sont gérées par les Africains »

grand besoin en infrastructures, consacre, malheureusement, très peu de ses ressources aux investissements dans ce secteur. « Les investissements dans les infrastructures en Afrique subsaharienne ne représentent que 3% du PIB de nos États, soit la moitié des pourcentages constatés dans les pays

Développer le capital humain, un enjeu majeur

Aux côtés de l'argent, l'un des facteurs importants pour pérenniser la politique d'infrastructures en Afrique, est l'éducation et la formation des jeunes. Les nombreuses interrogations inhérentes à cet enjeu ont été abordées par les tous premiers panels du fo-

rum, qui se clôturera le 7 février à Brazzaville.

Autour du thème « Infrastructures, créateurs d'emplois », Otavio Azevedo président de la société brésilienne Andrade Gutierrez, Miguel Angel Garcia Cuenca de la société espagnole Unicom impliquée dans les travaux de la grande université en construction à Kintélé (banlieue nord de Brazzaville), Idrissa Doucoure de l'agence intergouvernementale Eau et assainissement en Afrique (Burkina Faso), Robert Gumedu du groupe Guma en Afrique du Sud, Gilberto Rodrigues de Mota-Engil groupe du Portugal, et Dominique Lafont du groupe Bolloré, ont partagé leurs expériences avec les participants au forum.

Les échanges au cours de ce panel modéré par la journaliste anglaise Nisha Pillai, ont laissé entrevoir une tendance unanime sur l'évidence selon laquelle, les entreprises évoluant sur le continent ont tout à gagner dans le renforcement des compétences locales africaines, en appuyant notamment la formation professionnelle et l'utilisation de la main d'œuvre autochtone. « Nos meilleures filiales en Afrique sont celles qui sont gérées par les Africains », a insisté le président de Bolloré Africa Logistic, qui a par ailleurs manifesté un penchant pour des projets de développement inscrits dans une vision, à long terme, d'une économie africaine intégrée.

Les travaux du premier Forum Build Africa se poursuivent jusqu'à ce vendredi. Mais cette première journée a montré que ce premier rendez-vous du genre est une réussite pour les organisateurs, tout au moins du point de vue de la participation. « 400 personnes étaient attendues, environ un millier sont arrivées dont plus de la moitié de l'étranger », a indiqué Richard Attias, l'organisateur d'événements internationaux.

Thierry Nougou

Le Congo et le Gabon bientôt connectés par fibre optique

À l'actif du forum sur les infrastructures, le mémorandum d'entente sur les liaisons à fibre optique signé, le 6 février, entre la République du Congo et le Gabon.

Le ministre congolais des Postes et télécommunications, Thierry Mougalla, a paraphé le document avec l'ambassadeur du Gabon au Congo, Barthélémy Ongayi, en remplacement du ministre gabonais qui n'a pu effectuer le déplacement à Brazzaville. Ces liaisons à fibre optique participent à la dorsale qui devrait interconnecter l'ensemble des capitales des pays concernés, mais aussi les villes de l'intérieur de ces pays. Cette dorsale partira de Pointe-Noire-Binda-Lékoko et du côté du Gabon, Bakouba-Franceville, et remontera par le chemin de fer sur Libreville. Ainsi, elle assurera l'interconnexion entre le Sud-Est du Gabon et le Nord du Congo, de manière à relier les deux capitales entre elles. « Maintenant que cet accord est signé, nous attendons que les spécifications techniques soient établies, les raccordements, les protocoles d'intervention. Que commencent les coups de pioche pour tirer le génie civil entre les points d'attache des réseaux dans les pays respectifs jusqu'à la zone frontalière. Ce travail se fera sur décaissement et financement de la Banque mondiale étant donné que la BM finance ce tronçon dans le cadre du projet CAB (Central African Backbone) », a décrit le chef de bureau de zone de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

L'aboutissement de cette interconnexion sous-régionale a pris du temps, entamant l'efficacité du projet. Selon ce même expert de l'UIT, l'espoir n'a jamais été perdu. Simplement le processus qui avait été établi par la BM, dont la mise en place des sociétés de patrimoine, étant entendu que ce sont des réseaux transfrontaliers pour gérer le trafic international, le trafic de transit et le trafic local dans les pays, a amené plusieurs acteurs. Maintenant que tout cela a été éludé, les États pensent effectivement à aller le plus rapidement possible dans la réalisation concrète et le passage du trafic de ces autoroutes de l'information entre les deux pays.

Les financements sont prêts, les ca-

hiers des charges sont établis et les appels d'offre seront lancés d'ici 15 jours. Les marchés devront être signés avec les adjudicataires. Le processus de réalisation concrète devrait démarrer.

10% d'interconnexion fait gagner 4% de croissance

Par ailleurs, durant le Build Africa, les participants au panel sur l'interconnexion au service de l'intégration régionale ont dégagé l'importance de cette interconnexion dans la croissance d'un pays. 10% d'interconnexion fait gagner 4% de croissance. Il ressort que l'Afrique n'a pas d'autre choix que de suivre le pas. Aussi, selon un expert de la BM, les deux Congo ont beaucoup à gagner en s'interconnectant à la fibre optique. Le Congo de son côté, veut rendre ces services disponibles, que devraient générer la fibre optique. Il existe déjà un câble sous-marin de la côte ouest-africaine mis en œuvre dans le cadre du projet West Africa cable. Et 1.500km de fibre optique ont été posés entre Pointe-Noire/Brazzaville/Owando et bientôt Ouesso.

Outre la fibre optique, d'autres infrastructures ont été réalisées, qui devraient changer le visage de la République du Congo. On peut citer : 9 aéroports dont 3 de type international ; 1.000km de routes nouvellement bitumées ; 1.500km de ligne très haute tension ; 10.000m³/h d'eau potable de production additionnelle.

Ce programme pour doter le pays en infrastructures vise à exploiter durablement les atouts pour soutenir la diversification de l'économie dans tous ses secteurs. Il est aussi question de soutenir la position de transit avec l'extension du port de Pointe-Noire, notamment le terminal à conteneurs, la construction de la dorsale Pointe-Noire/Brazzaville sur 575km en route et Brazzaville/Ouesso sur 835km. Il comporte aussi la connexion aux pays voisins par des bretelles : 215km Obouya/frontière Gabon ; et 312km Ketta-Djoum/frontière Cameroun.

Nancy France Loutoumba

Une vision panafricaniste

Le concept du forum qui se tiendra désormais tous les deux ans à Brazzaville, au Congo, intègre la vision de l'Union africaine, que les organisateurs ont inscrite dans l'esprit des « pères fondateurs ».

L'un des symboles qui a scellé cette manière de voir est la présence de l'ancien président sénégalais, Abdoulaye Wade, grand bâtisseur dans son pays et co-initiateur du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad), à ces assises.

Sa présence a été saluée aussi bien par son hôte congolais, Denis Sassou N'Guesso que par la commissaire chargée des infrastructures de l'Union africaine, Elham M.A Ibrahim. Tous deux ont insisté sur la place que tiennent les infrastructures, considérées comme piliers de la libre circulation des personnes et des biens, dans l'agenda de l'UA. Dans cette optique, l'Afrique a retenu plusieurs projets d'infrastructures de grande envergure, mais dont la plupart n'ont pas encore connu une mise en place effective, alors qu'on en parle depuis une décennie, à l'instar du fameux pont route-rail devant relier Brazzaville et Kinshasa.

La liste, non exhaustive, égrenée par le chef de l'État congolais, avance entre autres, le gazoduc trans-saharien entre l'Algérie et le Nigéria ; le corridor Nord/Sud (le Cap-Le Caire) impliquant huit pays ; la route/rail reliant Dakar (Sénégal) à Djibouti, en passant par N'Djamena au Tchad ; le réseau de fibre optique dans la région des Grands lacs ; le programme des plateformes portuaires et ferroviaires d'Afrique australe ; le barrage Inga 3 et la muraille verte destinée à traverser le continent d'Est en Ouest.



Elham M.A Ibrahim, commissaire chargée des infrastructures de l'Union africaine, Crédit photo Adiac.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement , le Crédit du Congo recrute des jeunes cadres à fort potentiel répondant aux pré-requis ci-après:

- Diplôme BAC +4 ou BAC +5 (Type MASTER ou équivalent) dans de Grandes Ecoles en Sciences de Gestion: Management et Organisation, Gestion de la Qualité, Gestion de Projets, Marketing et Développement Commercial, Gestion Comptable et Financière, Droit des Affaires, Management des RH...
- Expérience professionnelle de 3 à 4 ans minimum (de préférence dans un Etablissement Bancaire ou Financier)
- Aptitudes managériales: Grandes facultés d'écoute ,esprit de travail en équipe et de synergie...
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Fortes aptitudes communicationnelles et en négociation
- Maîtrise de l'outil bureautique
- La connaissance de l'Anglais serait un atout

Nous vous offrons un poste adapté à vos compétences et une carrière professionnelle évolutive.

Au cas où cette offre correspondrait à votre profil, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'Adresse : recrutement@creditducongo.com ou au Siège Central de la Banque sis, Avenue Emmanuel Dadet à Pointe Noire.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Résoudre la crise alimentaire mondiale grâce à une agriculture durable ne pourra se faire qu'avec l'aide des 500 millions de petites fermes des pays du Sud, soutenues par l'innovation du privé comme du public. »

Jérôme Bossuet, ingénieur et consultant, l'Express, le 5 février 2014

□ « Si vous voulez avoir une croissance inclusive, il faut par exemple développer les petites et moyennes entreprises. Il faut également mettre un accent sur l'électricité, le transport... Tout ceci pour rendre propice l'environnement des affaires. »

Jean-Philippe Prosper, vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour la Région Afrique, le 6 février à Brazzaville

□ « Les pays en voie de développement représentent la plus grande opportunité d'obtenir de nouveaux clients, si les entreprises trouvent les moyens de mettre ces gens en ligne à bas prix. »

Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook, 3 février 2014 sur Jeuneafrique.com

□ « L'État n'est pas un champ de maïs où n'importe quel citoyen possède une barbe blanche pour exercer son autorité. »

Florent Tchibouanga, Conseiller spécial et porte-parole du Roi Makosso IV du royaume de Loango, le 4 février à Pointe-Noire, face aux scieurs et vendeurs de bois.

□ « On ne devrait pas parler concurrence dans le domaine de la téléphonie mobile. On doit plutôt parler de guerre. »

Vérone Mankou, société VMK, exposé au forum Build Africa, le 6 février 2014,

MANAGEMENT

Les entreprises découvrent la gestion informatisée du temps et du personnel

Une cinquantaine d'entreprises locales ont récemment été invitées au « Show Room » de la société Ofis, à Brazzaville, pour suivre et bénéficier des avantages que présentent des logiciels de gestion de temps, de présence et de contrôle d'accès sur les lieux de travail.



Les séminaristes suivant les exposés

La gestion des ressources humaines étant parfois confrontée à de multiples difficultés, plusieurs entreprises réfléchissent à des solutions efficaces. Comment manager soigneusement son personnel tout en favorisant leur productivité ? Une problématique qui se pose sans doute avec acuité tant dans l'environnement public que privé. Société de service informatique et de solutions Internet, Ofis s'est mise en partenariat avec Bodet Software, une filiale du groupe Bodet dédiée à la gestion informatique de temps et des ressources humaines, pour mettre au point des logiciels adaptés. Le séminaire d'entreprise organisé récemment, a ainsi permis aux entreprises de mieux saisir les problématiques liées au contrôle des présences et des absences, à la gestion du temps de travail et des heures supplémentaires ou encore à la gestion centralisée des données administratives et données personnelles des employés.

« Les administrations publiques et les entreprises constatent généralement un absentéisme parce que certains de nos compatriotes croient

souvent à tort qu'ils n'ont pas à être sur leur lieu de travail. Ces solutions permettent aujourd'hui de pouvoir accompagner l'administration publique, les entreprises de telle sorte que leurs collaborateurs soient beaucoup plus présents au travail. Les solutions de gestion du temps de travail sont là pour réduire l'absentéisme au travail et bien évidemment augmenter la productivité de nos administrations », commente Serge Léonce Boumpoutou, directeur du développement à Ofis.

Échangeant, démonstration à l'appui, sur les solutions de sécurité électronique et les possibilités d'accompagner les entreprises dans l'acquisition, la mise en place et l'optimisation de ces systèmes, Guillaume Cottenceau, export sales manager de Bodet Software, a invité les entreprises à faire le choix de l'innovation. « C'est une solution logicielle à la base mais qui est couplée avec du matériel. Nous sommes fabricants et éditeurs du logiciel, nous développons notre propre système et nous sommes également fabricants du matériel qui va avec.

C'est un couple logiciel-matériel. Des pointeuses, des terminaux, du contrôle d'accès et un logiciel qui va gérer toutes ces informations », a-t-il expliqué.

Au Congo, ces technologies sont encore innovantes. Très peu de sociétés, en effet, sont équipées de ce type de solution. Excepté quelques multinationales, le taux d'équipement en solutions logicielles de management se situerait autour de 2%. Participant au séminaire, le directeur adjoint des ressources humaines des Mucodec, Florent Ernest Madzou, a reconnu la difficile question de la gestion des absences au travail. « Les solutions proposées sont intéressantes pour nous qui avons une entreprise de près de 500 salariés, gérés sur plusieurs sites. Au sein de notre direction générale, nous avons un peu plus de 120 salariés, et la problématique de la gestion des heures d'arrivée et de départ se pose. C'est pourquoi les solutions de sécurité électronique nous intéressent vivement », souligne-t-il.

Quentin Loubou

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Les acteurs planchent sur la validation des filières et métiers

L'atelier organisé les 6 et 7 février à Brazzaville par le ministère de tutelle, vise l'amélioration et la validation des filières et des métiers en fonction des besoins du marché du travail et des standards internationaux.

Les acteurs du sous-secteur de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi ont examiné, amendé et validé les propositions des filières et métiers soumises à leur approbation. Cet atelier fait suite au séminaire d'initiation à la conception et à la rédaction des programmes selon l'approche par compétence, organisé l'an dernier à Brazzaville. En effet, la réforme des programmes suppose des enjeux et des défis importants à relever. S'agissant des enjeux, il s'agit notamment de la conformité institutionnelle par le respect des orientations et des directives du gouvernement, la professionnalisation de la formation et l'élargissement de l'offre de formation. Concernant les défis à relever, Arsène

Claude Amona a cité : l'adaptation des nouveaux programmes aux besoins de la société et du marché du travail ; le rehaussement du niveau technique ; l'amélioration de la qualité de l'offre de formation ; et l'arrimage des programmes aux standards internationaux. « Conscient donc des enjeux et des défis liés à cette mission, le ministère a fait le choix stratégique de mettre en œuvre de nouvelles formations selon l'approche par compétence. Cela en conformité avec les exigences de la Conférence des ministres de l'Éducation nationale tenue à Bamako en 1992 », a rappelé le directeur de cabinet.

En effet, cette conférence avait reconnu l'enseignement technique et la formation professionnelle comme un levier important pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail et avait recommandé une réforme des curricula fondée sur les profils de compétence, en adéquation avec le milieu socioprofessionnel. Le ministère de

l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi s'emploie, a-t-il commenté, à mettre en œuvre cette vision porteuse d'espoir pour notre pays qui s'est fixé comme objectif : l'émergence économique en 2025. « Le partenariat entre vous et notre ministère est désormais scellé pour une meilleure adéquation formation/emploi en vue de garantir par conséquent l'employabilité et la compétitivité de nos diplômés. Ce que l'on attend de vous, c'est un examen sans complaisance des filières et métiers opposés en vue d'une meilleure adaptation de nos formations aux exigences du marché du travail, de l'évolution des emplois et des organisations ainsi que du contexte économique en pleine mutation », a conclu Arsène Claude Amona, espérant que les participants ne ménageront aucun effort pour que les travaux aboutissent aux résultats escomptés.

Parfait Wilfried Douniama



Intérim
Recrutement
Placement de personnels

Contact : (+242) 01 077 75 03 / 06 873 20 30
18 avenue des 3 Martyres
2^e étage Moungali Brazzaville
Societe.noba@yahoo.com
www.societenoba.com

DERNIÈRES INSCRIPTIONS JANVIER 2014

À l'école hôtelière de Genève à Casablanca (MAROC) (parmi les 10 meilleures écoles hôtelières mondiales).

Formation intensive qualifiante en Management hôtelier niveau Bac.
Renseignement : Maisons de la jeunesse NJECO Association ELJC.
Tél : 04 486 43 70/ 06 666 85 81/ 05 521 52 37

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commission-

naire de transport, acconier,...)

- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Horaire : 18H - 20H

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ
AVIS DE PRE-QUALIFICATION**

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire
Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2,
la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.
Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible).

Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots. Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

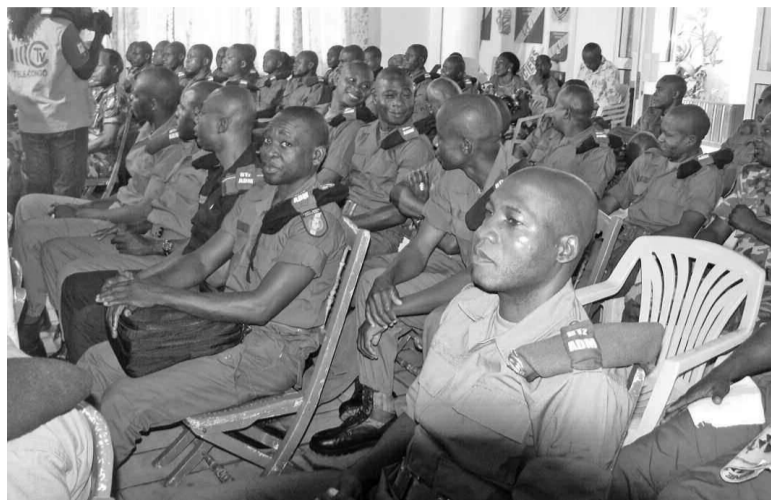
Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « *Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z* ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Jonathan QUINTON
Base Total E&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo
(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55
jonathan.quinton@ucac-icam.com

DÉFENSE

45 sous-officiers suivent un stage en administration

Les personnels des Forces armées congolaises, de la gendarmerie nationale, de différents services du ministère de la Défense nationale et les anciens stagiaires en gestion des ressources humaines suivent à partir du 5 février à Brazzaville, et ce durant cinq mois inclus, la deuxième session du brevet technique n°2, option administration.



Une vue des participants

Ce stage, qui porte sur les nouvelles normes de gestion des ressources humaines et financières, va permettre aux Forces armées congolaises et à la gendarmerie nationale de disposer d'un personnel compétent. Cette formation concerne principalement la deuxième vague du brevet technique n°2, option administration sur un total de cinq vagues à former.

Durant le stage, quatre modules seront développés. Le module 1 à dominante infanterie, de niveau «aperçu section», s'est déroulé du 1er au 23 décembre 2013 au centre d'entraînement de Bilolo. Ce module constitue 10% de l'ensemble de la formation. Le module 2, gestion comptable et financière, a débuté depuis le 6 janvier 2014 dans les locaux de la base aérienne 01/20 (ce sera également le cas pour les modules suivants) et prendra fin le 9 mars 2014. Il constitue 40% de la formation. Le module 3, gestion des ressources humaines, qui aura lieu du 10 mars au 6 avril 2014, représente 30% de la formation. Enfin, le module 4, administration générale (correspondance militaire, organisation générale de la défense, connaissance du corps de troupe, déplacements, notions sur la solde et le budget de l'État) représente 20% de la formation. Cette formation comprend également cinq conférences, dont les thèmes porteront sur les missions de sécurité collective, sur la présentation de chacune de nos armées et de la gendarmerie nationale.

Avant l'examen final, les stagiaires effectueront un stage d'immersion d'une semaine en corps de troupe, afin de leur permettre de mieux concilier la théorie avec la pratique sur le terrain. À l'issue de l'examen final, les stagiaires seront classés par ordre de mérite et le diplôme sera décerné à ceux qui auront terminé avec succès l'ensemble du programme. «Nous voulons simplement rappeler à votre attention que ces formations, basées sur la mise en œuvre du projet "Gestion administrative et financière", découlent des grandes réformes engagées au sein du ministère de la Défense nationale et dont la modernisation de l'administration militaire représente un maillon important», a précisé, dans son discours d'ouverture, Ambroise Mopendza, commissaire général de brigade, directeur général de l'Administration et des Finances au ministère de la Défense nationale.

Guillaume Ondzé

ASSAINISSEMENT

La section 3 du PCT Poto-Poto remet des bacs à ordures aux populations

Dix-huit bacs à ordures ont été reçus par les populations de la circonscription lors de l'opération de salubrité organisée, le 4 février, par Ferréol Constant Patrick Gassakys, le président de la section 3 du Parti congolais du travail (PCT) du quartier 34, dans le troisième arrondissement, Poto-Poto.

Les trois cellules de la rue Lénine, de la rue Mboko et de l'avenue Marien-Ngouabi ont été équipées.

Les sept autres cellules attendent leurs bacs à poubelles les prochains week-ends. Les dix cellules du quartier 34 pourront ainsi bien curer les canalisations.

La section que préside Ferréol Constant Patrick Gassakys réfléchira avec la mairie d'arrondissement à la façon d'évacuer les poubelles une fois les bacs remplis après les opérations de salubrité.

«Nous avons commencé il y a quelques mois, lorsque nous avons été élus à la tête de cette section 3, quartier 34, Poto-Poto, par rendre visite aux militants et aux populations. Le bilan a été rapidement tiré : l'insalubrité gagnait

les quartiers. C'est ainsi que nous avons pensé qu'il fallait aller vers les gens. Et aujourd'hui, grâce au sixième congrès extraordinaire de revitalisation, nous sommes allés vers les populations, c'est-à-dire sur le terrain, jouant ainsi le rôle d'une section, qui est d'être proche des populations, des militants ou non militants et, surtout, de comprendre leurs préoccupations. Nous sommes des citoyens congolais, et notre parti est un

tier 34, Gilles Ndenguet Atticki. Ce dernier a saisi l'occasion d'exprimer l'idée qu'il se fait de la politique et du rôle d'une section: «Travailler pour les populations, c'est être sur le terrain, à leur écoute. Nous ne devons pas uniquement parler à nos militants, mais également à tout le monde. Avoir des actions concrètes pour lutter contre l'insalubrité, l'insécurité, savoir ce que le peuple veut, c'est ça le rôle d'une section, c'est ça que le sixième



Les membres de la section 3 Poto-Poto

parti par essence de masse : dès lors, nous devons parler à tout le monde», a déclaré le secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation de la section 3, quar-

congrès a voulu, notamment par la revitalisation.» Les autorités municipales ont assisté à la remise de ces bacs à ordures.

Rock Ngassakys

KINKALA

Le lycée 5 février célèbre ses 35 ans

Cette cérémonie, couplée à l'émulation des résultats du premier trimestre de l'année académique en cours, a été l'occasion pour le proviseur de cette école de stigmatiser les comportements déviants de certains enseignants et élèves.

5 février 1979 - 5 février 2014 : le lycée 5 février de Kinkala a célébré ses 35 ans d'existence. Au cours de cette journée, les 12 meilleurs élèves du lycée ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10, ont été récompensés. S'agissant des résultats du

premier trimestre, 207 élèves sur 754 ont obtenu une moyenne comprise entre 10 et 14,53 sur 20, soit un pourcentage de 27,45%.

Outre ces élèves, les meilleurs enseignants et le département pédagogique de science physique ont également été primés. Parmi les critères de sélection, on compte l'assiduité, le sens du devoir, la ponctualité, l'abnégation et la complicité dans le travail. Face aux comportements déviants, le proviseur du lycée 5 février de Kinkala, Jean-Pierre

Kiyouboula a dénoncé les vols au sein des locaux de l'administration par les élèves, ainsi que les retards et absences répétées de certains agents, sans raison valable. Pour mettre un terme à ces dysfonctionnements, des sanctions seront appliquées et ce, conformément au règlement intérieur de l'établissement.

Notons que la cérémonie d'anniversaire de l'établissement scolaire s'est déroulée en présence du président du Conseil départemental du Pool, Fidèle Kanza.

Josiane Mambou Loukoula

DINER POUR LES AMOUREUX.
14 Février 2014

-un dîner romantique pour deux-une rose rouge pour les dames-un apéritif offert,
-une soirée animée par des musiciens,
-un buffet congolais & international,
-une bouteille de vin pour deux.
Prix fixé à 35.000fcfa par personne,
60.000fcfa par couple.

UN SEJOUR INOUBLIABLE.

Séduisez l'élue de votre cœur grâce à notre forfait :

-un dîner romantique pour deux,-une bouteille de vin pour deux,-Nuitée en chambre exécutive,
-une rose rouge pour les dames,-petit déjeuner du lendemain,
-Accès à la piscine & à la salle de gym,-check-out tardif à 14heures.
Prix fixé à : 195.000fcfa le couple pour une nuitée.
330.000fcfa le couple pour deux nuitées,

Possibilité de dîner en chambre, offre valable du 14 au 16 février 2014.

Pour toutes vos réservations, contactez nous au : 05 366 66 21/reservation@michaelshotel.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brazzaville, le 4 février 2014

SOCIETE GENERALE CONGO INAUGURE SON SIEGE A BRAZZAVILLE

Société Générale Congo, filiale du groupe Société Générale, inaugure ce jeudi 6 février 2014 son siège situé avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville, sous le haut patronage de son excellence Monsieur le Ministre d'Etat, de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, Monsieur Gilbert ONDONGO.

Société Générale Congo a intégré ce bâtiment historique en février 2013, après l'avoir entièrement rénové pendant près d'un an, afin de le transformer en une banque moderne et accueillante. Société Générale Congo s'est attachée à conserver l'âme du bâtiment en conservant notamment la façade datant des années 50. Le siège de la Banque abrite également la première agence de Brazzaville ouverte au public depuis cette date.

Depuis avril 2012, avec le lancement de la nouvelle filiale dont la République du Congo détient 13 % des parts sociales, le groupe Société Générale fait de nouveau partie du paysage bancaire congolais. Ce retour en République du Congo, après trois décennies d'absence, marque une volonté du Groupe de devenir un partenaire de référence pour les acteurs de l'économie locale et pour accompagner l'Etat congolais dans la politique de diversification de l'économie.

Aujourd'hui avec un réseau de 2 agences à Brazzaville et Pointe-Noire, Société Générale Congo poursuit une politique de développement qui vise à faire d'elle une banque de référence sur le territoire national. Grâce aux expertises internationales du groupe Société Générale, notamment en banque de financement et d'investissement et le travail en synergie des différentes filiales, la Banque est en mesure d'accompagner avec professionnalisme les acteurs de l'économie avec une offre de produits et de services dédiés et de favoriser l'accès des Congolais à des services bancaires de qualité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale est l'un des tout premiers groupes euro-

peens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 154 000 collaborateurs, présents dans 76 pays, et accompagne au quotidien 32 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- La banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec une offre multicanal à la pointe de l'innovation digitale.
- La banque de détail à l'international, services financiers et assurances avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.

La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : Dow Jones Sustainability Index (Europe), FSTE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Global, Europe, Eurozone et France) et 5 des indices STOXX ESG Leaders.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter @societegenerale ou visiter le site www.societegenerale.com

EXPROPRIATION

700 parcelles frauduleuses décelées sur le site du complexe sportif de Kintélé

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a indiqué le 4 février, au cours de la cérémonie de lancement officiel des travaux de cette structure, que l'activisme de certains compatriotes à développer les antivaleurs n'avait pas favorisé l'esprit patriotique.

Selon le ministre Jean-Jacques Bouya, les surfaces à exproprier, estimées à 144 hectares, sont subitement passées à 172 hectares avec 700 parcelles de plus, soit une dépense supplémentaire de 2,800 milliards FCFA. Il a dénoncé le comportement de certains compatriotes qui s'organisent en réseaux pour créer des filières frauduleuses autour des parcelles de terrain. « À cette méthode peu orthodoxe ayant occasionné une confusion certaine, nous avons opposé un contrôle systématique pour faire jaillir la vérité, c'est-à-dire le rapprochement des espaces utilisés avec les espaces à payer. Gageons que les vrais propriétaires de parcelles percevront une juste indemnisation de leur propriété après le contrôle en cours, conformément aux textes en vigueur », a-t-il rappelé devant le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Jean-Jacques Bouya a également attiré l'attention des personnes qui voudraient faire de même sur le tracé du nouveau projet concernant la troisième sortie nord de Brazzaville. Ils recevront, a-t-il conclu, le même châtement.

Interrogé sur le désordre observé dans la gestion et la vente des terrains dans les grandes villes du pays, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabila, a précisé que n'avait droit à l'indemnisation pour cause d'utilité publique que celui qui était véritablement propriétaire et qui prouvait justement sa propriété. « Le chantier existe parce qu'il y a une bonne partie des expropriés qui ont prouvé leur réelle propriété et nous les avons indemnisés. En amont, nous avons signé un protocole d'accord avec les propriétaires terriens permettant à l'État de commencer les travaux en attendant la clarification des listes », a-t-il expliqué, indiquant que les propriétaires ne prenaient pas du tout le dessus sur l'État, mais étaient dans la confusion.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT

La Société financière internationale salue la politique de diversification de l'économie congolaise

Le vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour la Région Afrique, Jean-Philippe Prosper, s'est réjoui, le 6 février à Brazzaville, des efforts déployés par les autorités congolaises ces dernières années en vue de diversifier l'économie congolaise.

entretiens avec les autorités congolaises en marge de ce Forum Build Africa, a informé qu'il encouragerait ses interlocuteurs à continuer à œuvrer pour la diversification de l'économie congolaise. « Si vous voulez avoir une croissance inclusive, il faut par exemple développer les petites et

complètement engagée à accompagner les autorités congolaises dans ce processus », a-t-il révélé.

Le vice-président a également salué l'initiative du Congo pour avoir pris l'initiative d'organiser le Forum sur les infrastructures en Afrique. « Les autorités congolaises ont pris l'excellente décision de développer le secteur des infrastructures en organisant ce Forum. L'économie congolaise a longtemps été basée sur le pétrole mais en organisant ce Forum le gouvernement a compris qu'il fallait développer aussi les infrastructures », a-t-il conclu.

Parmi les autorités que Jean-Philippe Prosper devra rencontrer, figure en bonne place le président de la République Denis Sassou N'Guesso. Selon un communiqué des services de la Banque mondiale au Congo, l'entretien entre les deux personnalités portera sur l'amélioration de la perception du mandat du groupe de la Banque mondiale et accroîtra la visibilité de la SFI en République du Congo. Les deux personnalités se pencheront également sur la façon de mettre en exergue l'appui de la SFI dans la diversification de l'économie congolaise et le soutien de la SFI dans le développement durable d'importants secteurs tels que l'agriculture et l'exploitation forestière. Rappelons que le Congo a signé les lettres d'agrément avec la Société financière internationale le 1er octobre 1980.

Tiras Andang



Jean-Philippe Prosper, vice-président de la SFI pour l'Afrique.

Le vice-président de la SFI s'adressait ainsi à sa descente d'avion à l'aéroport international Maya-Maya où il est venu prendre part au Forum Build Africa. Jean-Philippe Prosper, qui aura des

moyennes entreprises. Il faut également mettre un accent sur l'électricité, le transport... Tout ceci pour rendre propice l'environnement des affaires. La Société financière internationale est

SOUDAN DU SUD

L'ONU a dépêché de nouveaux renforts dans le pays

La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) s'est félicitée le 5 février de l'arrivée d'un contingent de 226 Casques bleus supplémentaires venus renforcer ses effectifs. Ils aideront notamment à assurer la protection des sites des Nations unies qui abritent des civils.

« Ce déploiement est le résultat de la résolution 2132 du Conseil de sécurité du 24 décembre 2013 qui prévoit le renforcement des composantes militaires et policières de la MINUSS avec 5 500 Casques bleus et 423 policiers supplémentaires », a expliqué la porte-parole de la mission onusienne au Soudan du Sud dans un communiqué.

« Le Conseil de sécurité a également appelé à renforcer la coopération entre les missions de maintien de la paix afin de transférer du personnel et des équipements d'autres missions vers la MINUSS. Des soldats arrivent donc également d'autres missions », a-t-elle indiqué, ajoutant que plusieurs bataillons sont attendus au Soudan du Sud dans les semaines à venir. Jusqu'à présent, l'ensemble des effectifs de police qui sont arrivés en tant qu'unités de police constituées a été envoyé dans les villes de Bentiu, Bor, Malakal et Juba. La MINUSS assure actuellement la protection de plusieurs dizaines de milliers de civils.

Nestor N'Gampoula

ROME

Quand la diaspora s'interroge sur le bien-fondé des ambassades

Le Mouvement des Africains à Rome conduit un sondage dans la diaspora pour voir si autant d'ambassades africaines dans le monde n'est pas un luxe!

Poser la question, c'est déjà y répondre en quelque sorte, mais le Mouvement des Africains de Rome veut savoir si, compte tenu de leurs coûts exorbitants, un nombre aussi important d'ambassades africaines se justifie. Gaoussou Ouattara, président de cette organisation, souhaite rassembler patiemment les opinions et, dans un avenir proche, tenir une conférence sur le sujet, où viendraient notamment des ambassadeurs et des diplomates pour donner leur point de vue sur une question aussi polémique.

L'idée n'est pas d'aller vers la fermeture des ambassades, mais d'interpeller les représentations diplomatiques sur, au moins, deux de leurs missions : représenter effectivement les citoyens africains à l'étranger et faire jouer à la diaspora africaine le rôle qui lui est reconnu dans les tablettes de l'Union africaine. L'Ivoirien Gaoussou Ouattara part d'un constat : de trop nombreux ressortissants africains sont jetés en prison pour des motifs les plus divers ou sont même tués sans que leur dossier judiciaire connaisse une quelconque accélération

du fait d'une intervention diplomatique. L'affaire dite Amanda Knox, qui (re)défraie la chronique en ce moment en Italie, est, soutient-il, très emblématique de l'isolement du citoyen africain à l'étranger. Rappel. Le 1^{er} novembre 2007, Meredith Kercher, une étudiante britannique était assassinée dans sa chambre à Pérouse, en Ombrie. Dans la ville italienne, elle partageait son logement avec Amanda Knox, étudiante américaine dont le petit-ami, Raffaele Sollecito, est Italien. Un autre ami du groupe impliqué est Rudy Guédé, Ivoirien. Tous trois seront rapidement des enquêtes et de l'accusation.

Entre condamnations en première instance, relaxes, pourvois en cassation et renvois en justice, cette affaire a passionné les médias dans trois pays : l'Italie, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Un silence assourdissant est venu de la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire le pays d'origine de l'unique condamné en définitive dans cette affaire, Rudy Guédé. Car même la mise hors de cause du Congolais de RDC, Patrick Lumumba, un instant soupçonné, ne suscitera aucune intervention diplomatique connue, ne serait-ce que pour l'aider à obtenir une compensation financière plus conséquente que ce qui lui fut versé!

Le Mouvement des Africains s'est orga-

nisé pour manifester son soutien à Guédé et tenter d'intéresser à son sort y compris l'Union africaine, sans résultat. C'est de là, notamment, qu'est partie l'idée du sondage, explique Gaoussou Ouattara. « Notre idée n'est pas que les ambassadeurs aillent porter des oranges à tous les criminels africains qui croupissent en prison en Europe, mais de manifester la présence et le poids de nos représentations. Les ambassades coûtent cher à nos États en frais divers : les nations riches qui ont une ambassade dans chaque nation ne pourraient-elles pas jouer la solidarité africaine ? Notre organisation est bien une "Union" africaine, non ? »

Au sein de la diaspora consultée, il y a les pour et les contre, bien entendu. Lorsque les résultats du sondage seront publiés, il sera intéressant de voir dans quelles proportions ceux-ci se quantifient. Et surtout, quelles propositions alternatives des Africains de l'étranger offrent vu qu'ils ont le choix de cocher : fermer toutes les ambassades dans le monde ; les regrouper par région ; ne maintenir qu'une seule ambassade de l'Union africaine par pays (occidental) ; ériger la diaspora en représentation de l'Union africaine, ou bien créer une représentation virtuelle!

Lucien Mpama

Weekend NON STOP !!!



Avec  **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action




www.burotop.com



Galaxy S4 Zoom :
Zoomez, Capturez,
Communiquez



Talk & Zoom

Prix spécial
SAINT VALENTIN

295.000 FCFA HT



Disponible chez BUROTOP IRIS, votre distributeur agréé Samsung.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT | Tel: 08 690 3888 / 08 690 8888 | Ad: 1003 Avenue 3 Martyrs Bologninos Brazzaville - arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

AMCO Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à

149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit

de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com

APD

La France joue la transparence avec la mise en place d'un site conforme au standard de l'IITA

Alors que la démocratie renaît, le Mali risque de compromettre ses chances dans la lutte contre la corruption et l'éradication des abus du pouvoir deux ans après le coup d'État.

La population malienne a besoin de changements significatifs, dont une distribution plus juste de l'aide au développement, selon un nouveau rapport publié aujourd'hui. Les donateurs et le gouvernement malien se rencontrent aujourd'hui à Bruxelles pour une conférence sur l'avenir du pays.

LONG Oxfam et des partenaires de la société civile malienne ont cosigné un rapport intitulé «*Ce qui reste à faire : quatre priorités pour une meilleure gouvernance au Mali*», qui appelle les donateurs à s'assurer que la relation entre le gouvernement et le citoyen est renforcée, plus transparente, équitable, juste et inclusive.

Pour le directeur pays pour Oxfam au Mali, Mohamed L. Coulibaly, le pays «*est à la croisée des chemins. Les décideurs qui se retrouvent à Bruxelles doivent placer la justice, la réconciliation, la participation citoyenne et le développement équitable au centre de leurs discussions.*» En 2013, les donateurs s'étaient engagés à verser 3,2 milliards d'euros pour le développement et la reconstruction au Mali. Le moment exact des fonds transférés au Mali est difficile à évaluer, notamment à cause de la complexité des engagements.

Certains donateurs avaient annoncé des enveloppes pour la région, d'autres avaient comptabilisé des projets initiés avant la crise, d'autres encore ont affiché une contribution majoritairement composée de prêts ou mobilisés de véritables enveloppes additionnelles sous forme de dons. En tout état de cause, on peut s'interroger sur le montant d'aide réellement disponible pour la stabilisation et la reconstruction du pays, en particulier pour la France. Les fonds reçus ont contribué au soutien du processus électoral et à quelques efforts de reconstruction. Mais beaucoup reste encore à faire pour la restauration d'un ordre démocratique, d'une bonne gouvernance et dans la lutte contre la corruption.

Oxfam et la société civile malienne veulent que les promesses d'engagements soient soumises à un véritable suivi, conformément au standard de l'Initiative internationale pour la

transparence de l'aide (IITA).

Cet outil vient d'être mis en place par la France. Il permet de suivre la mise en place des projets de développement et d'urgence humanitaire financés par la France au Mali. Le ministre en charge du Développement, Pascal Canfin, a reconnu que jusqu'ici, «*la France avait traîné un peu des pieds pour adopter ce standard international*», une norme largement utilisée par les bailleurs de fonds internationaux. Celle-ci sera étendue jusqu'à la fin de l'année aux seize autres pays prioritaires pour l'aide publique française (Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Togo, Sénégal). «*Nous avons mené une expérience pilote en septembre 2013 au Mali et nous nous engageons dans la loi à l'étendre aux seize pays pauvres prioritaires qui reçoivent l'essentiel de nos dons*», a confirmé le ministre.

L'engagement de la France en matière de transparence sera par ailleurs inscrit dans la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité, actuellement en discussion au Parlement. Plusieurs ONG ont salué le nouveau site français, enfin conforme au standard international de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide: «*En publiant des données d'aide selon un standard commun, on peut désormais suivre les flux financiers de l'aide au développement tout au long du processus jusqu'au terrain.*»

Selon le responsable plaidoyer d'Oxfam France, Christian Reboul, «*le chemin est encore long pour arriver à une pleine et véritable transparence de l'ensemble de l'aide publique au développement française et à sa traçabilité*», un engagement pris par le président, François Hollande, lors du G8 en 2013. Il invite le gouvernement à poursuivre ses efforts pour que cet engagement international soit respecté en «*sui-vant l'exemple de ce site pour le Mali*».

Noël Ndong

NÉCROLOGIQUE

Mme Diateo Nabsiona Diane Yvette, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances en particulier l'Eglise Kimbanguiste que le décès de maman Missakidi Pauline Alias «*Ma paulo*», décès survenu le 1 février 2014 à 13 heures au CHU de Brazzaville. Le programme des obsèques auront lieu le 11 février à 14 heures au Cimetière Macampagne.
Diatéo Nabsiona Diane Yvette.



PÉDOPHILIE

Les Nations unies exhortent le Vatican à lutter contre l'impunité

Le Comité des Nations unies sur les droits de l'enfant s'inquiète que le Saint-Siège n'ait pas pris les mesures nécessaires pour répondre aux cas d'abus sexuels sur des enfants commis par des ecclésiastiques et l'a exhorté à lutter contre l'impunité.

Dans ses conclusions concernant le Saint-Siège rendues publiques mercredi 5 février, le Comité sur les droits de l'enfant se dit «*très préoccupé par les abus sexuels commis par des membres des églises catholiques qui opèrent sous l'autorité du Saint-Siège, avec des ecclésiastiques impliqués dans des abus sexuels sur des dizaines de milliers d'enfants à travers le monde.*»

Il s'inquiète que le Saint-Siège «*n'a pas reconnu l'étendue des crimes commis, n'ait pas pris*

les mesures nécessaires pour répondre aux cas d'abus sexuels sur des enfants et pour protéger les enfants, et a adopté des politiques qui ont entraîné la poursuite de ces abus et l'impunité pour leurs auteurs.

Le comité exhorte le Saint-Siège «*à renvoyer immédiatement*» tous les ecclésiastiques coupables ou suspectés d'abus sexuels sur des enfants et de déférer ces cas aux autorités compétentes pour enquête et poursuites judiciaires.

Il se dit également préoccupé que «*les déclarations passées du Saint-Siège sur l'homosexualité aient contribué à la stigmatisation sociale et à la violence contre les adolescents LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) et contre les en-*

fants élevés par des couples de même sexe.» Il exhorte le Saint-Siège «*à utiliser pleinement son autorité morale pour condamner toutes formes de harcèlement, de discrimination et de violence contre les enfants basées sur leur orientation sexuelle ou celle de leurs parents et de soutenir les efforts au niveau international pour la décriminalisation de l'homosexualité.*»

Le Comité des droits de l'enfant a clos vendredi dernier les travaux de sa soixante-cinquième session à Genève (Suisse), au cours de laquelle il a examiné les rapports de six États sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses deux protocoles facultatifs.

Nestor N'Gampoula

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE
BRAZZAVILLE



بارة الجزائرية
برازافيل

03/EP/2014
6 février 2014

COMMUNIQUE

**A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE ALGERIENNE
ETABLIE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

L'Ambassade d'Algérie en République du Congo et en République Centrafricaine, se référant à son Communiqué N°02/EP/2014 du 22 janvier 2014, a l'honneur d'informer les membres de la Communauté nationale que la période de révision exceptionnelle des listes électorales a pris fin **jeudi 6 février 2014**.

Conformément à l'article 18 de la loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, tout électeur peut prendre connaissance de la liste électorale le concernant.

Tout citoyen omis sur la liste électorale peut présenter sa réclamation au Président de la Commission Administrative Electorale dans les formes et délais prévus par la loi organique (art.19).

Tout citoyen, inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale, peut faire une demande écrite et justifiée pour la radiation d'une personne indument inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circonscription, dans les formes et délais prévus par la loi organique (art.20).

Les **recours** (réclamations en inscription ou en radiation) sont formulés, s'agissant d'une révision exceptionnelle de la liste électorale, dans les **cinq (05) jours** suivant l'affichage de l'avis de clôture de la période de révision exceptionnelle des listes électorales soit **du 7 au 11 février 2014**.

Les listes électorales sont affichées au siège de l'Ambassade d'Algérie à Brazzaville. Le Service consulaire de l'Ambassade reste aussi joignable aux numéros de TPH suivants : **066 511 737 053 547 809 222 811 737 055 815 477**.

La liste peut également être consultée à **Pointe Noire** au niveau de :

- M. Mourad BELLAL TPH 05 52 29 6 96
- MME. Rachida GUENNAD (Agence immobilière GESTRIM - Oils/ immeuble la Pastorale/Pointe Noire)



ECOBANK CONGO a le plaisir de vous informer de l'ouverture de sa nouvelle agence bancaire située à l'intersection de l'avenue de la paix et de la rue Sibiti au quartier MOUNGALI à Brazzaville.
Contact : 06 698 13 23



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Celeron (Couleur Rouge)

> Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



A smiling woman with long dark hair, wearing a white button-down shirt, is the central focus. She is positioned in the foreground, looking towards the camera. Behind her is a vibrant cityscape at night, featuring palm trees, illuminated buildings, and a body of water reflecting the lights. The Burj Khalifa is visible in the background, illuminated with blue and green lights.

**Nous vous ouvrons
les portes du Moyen-Orient**

Brazzaville - Dubaï

3 Vols directs / semaine

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubai)

relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

CENTRAFRIQUE

La situation reste préoccupante

Le nombre de réfugiés centrafricains au Cameroun et en RD Congo continue de grimper malgré les différents appels au calme et l'élection de la nouvelle présidente de transition, Catherine Samba-Panza. La situation sécuritaire est toujours instable.

Le Parlement français se prononcera par un vote le 26 février sur la prolongation de l'intervention française en Centrafrique au-delà du début du mois d'avril avant de suspendre pendant cinq semaines ses travaux pour cause d'élections municipales. Avant le vote, une délégation de l'Assemblée nationale se rendra en Centrafrique, où interviennent des troupes françaises depuis le 5 décembre 2013, à travers l'Opération Sangaris, pour restaurer la sécurité dans le pays.

En effet, la constitution française, dans son article 35, stipule que, sur les interventions à l'étranger, lorsque leur durée excède quatre mois, le gouvernement soumet sa prolongation au Parlement et en cas de désaccord entre les députés et les sénateurs, le gouvernement peut demander à l'Assemblée de décider en dernier ressort.

La présence de 1.600 militaires français de la force Sangaris et de 5.000 soldats de la Misca, la force

de l'Union africaine (UA), n'ont pas brisé le cercle de la violence, des attaques et des représailles, causant des dizaines de milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés et de réfugiés. La plupart des hommes de la Séléka qui avaient fui Bangui après la prestation de serment de la présidente de transition, Catherine Samba-Panza, sont en train de se regrouper dans le nord du pays, où ils viennent de lancer une nouvelle vague d'attaques contre des civils. Le colonel de la Séléka, Ahmat Abdelkérime Bahar, a expliqué qu'ils sont partis de Bangui parce qu'ils avaient trois forces contre eux : « les anti-balaka, l'ancienne armée » et les Français qui voulaient [les] désarmer. Nous ne voulions pas donner nos armes aux Français, nous avons donc franchi la frontière pour les donner aux Tchadiens ».

Catherine Samba-Panza s'est fixé un délai d'au moins un mois pour sécuriser une grande partie du pays, mettant en garde les fauteurs de troubles qui continuent de semer du désordre. Elle a prévenu qu'ils répondront de leurs actes devant les juridictions compétentes. La présidente de la République a aussi relevé le manque de moyens des Forces armées centrafricaines (Faca), pour le paiement des salaires des fon-

ctionnaires, et a lancé un appel aux partenaires au développement et aux pays amis, tels que la France, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céecac), l'UA, l'Union européenne (UE) et les Nations unies.

La crise centrafricaine entraîne des manques à gagner à l'économie camerounaise, dont les pertes sont estimées à 3,7 milliards FCFA par mois, d'après les estimations du Bureau de gestion de fret terrestre (BGFT). Cette situation est à l'origine de la réduction du trafic de véhicules entre les deux pays, généralement estimé à 1.300 mouvements par an. En prenant en compte seulement les mouvements des Camerounais en direction de la Centrafrique, les pertes sèches sont estimées à 2,5 milliards FCFA, d'après la BGFT. À cela s'ajoutent le stationnement, l'immobilisation d'un camion, 100.000 FCFA par jour au minimum, pour 450 camions actuellement immobilisés à Garoua-Boulai, à la frontière avec la Centrafrique, soit près de 1,5 milliard FCFA, entraînant la perte de certains produits agro-alimentaires par manque de conditionnement.

Un couloir humanitaire devient urgent pour éviter d'asphyxier encore plus l'économie du pays et sauver des vies humaines.

Noël Ndong

DARFOUR - MINUAD

L'utilité du Mécanisme de coordination tripartite est reconnue

Le 2 février, les représentants de l'Union africaine (UA), du gouvernement du Soudan, des Nations unies et de l'Opération hybride UA-Nations unies au Darfour (Minuad) se sont rencontrés à Addis-Abeba (Éthiopie) pour la dix-septième réunion du Mécanisme de coordination tripartite sur la Minuad.

Tous les participants, ont, dans leur déclaration, reconnu l'utilité du Mécanisme de coordination

tripartite pour relever les défis liés à la mise en œuvre effective du mandat de la Minuad « pour permettre une pleine contribution à la réalisation de l'objectif d'un Darfour stable et paisible ».

Ils ont également reconnu que les capacités opérationnelles de certains des pays contributeurs de troupes et de personnels de police constituaient un défi majeur à l'efficacité de la Minuad dans l'exécution de son mandat, en particulier en ce qui concerne la protection

des civils.

Les Nations unies et l'UA ont exprimé leur préoccupation concernant la détérioration de la situation sécuritaire au Darfour en 2013, en raison des conflits tribaux et leurs conséquences sur la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire. À la demande du Soudan, il a été convenu que la prochaine réunion aurait lieu en mai ou juin, à Khartoum (Soudan).

N.Nd.

PROMO VISA- DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07/02/14 au 07/04/14)

Kasstour Partenaire de Direct – Africa

Nos Services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions).
- Vente de pièces détachées à votre demande.
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations).
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc...)
- Assistance à l'aéroport de Dubai.
- Transport des marchandises (frets

maritime et aérien).

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Bzv (croisement avenue de la paix, rue Mayama N°84 Mougali)
Tel : 05 00 900 90 / 06 26 50 81/ 06 926 18 92

Email: directafricabzv@yahoo.fr , kass-tour@yahoo.fr

PNR 476 Boulevard Felix Tchicayas – OCH

Tel : 05 533 17 87 /06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

IN MEMORIAM

08 février 2011 – 08 février 2014, il y a trois (3) ans jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui, notre mère, madame Soukantima née Diambouila Jacqueline.

En ce triste et douloureux jour anniversaire, ses enfants, mesdames Ekambi-Mouelle Mélanie, Mouzita Noélie, Mbougou Francine nées Soukantima et messieurs Jean-Pierre Alfred, Jean-Paul Albert et Aimé Frédéric Victor Soukantima, prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse pour elle.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme, sera dite en sa mémoire à la paroisse Saint Pie X de l'OMS, le 8 février 2014 à 6heures 15 mn.

Que le Seigneur dans sa miséricorde, lui accorde la paix et le repos éternels.

« Maman, nous ne t'oublierons jamais ».



REMERCIEMENTS

Suite aux obsèques de leur regrettée fille, sœur, nièce et mère Marguerite Mounthault, les familles Mbaya, Tchinkassi-Tchimbambouka, les enfants Rachelle, Claudine, Francis et Blaise, monsieur Mounthault Hilaire et famille sont extrêmement sensibles à toutes les marques de haute estime ainsi qu'aux multiples et divers témoignages de sympathie et d'affection reçus de tous et toutes.

Que par le présent communiqué de remerciement, toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil trouvent ici l'expression de leurs sentiments très émus et très reconnaissants.

Pour les familles éprouvées, monsieur Hilaire Mounthault.



Les familles Moumbou, Goma-Ganga, Ekamba-Elombe et Massamba expriment ses sincères remerciements à l'endroit des parents, amis et connaissances pour l'assistance multiforme apportée lors de la disparation de sa regrettée fille, sœur, mère et grand-mère Noëlle Moumbou Boukaka, survenue le 22 janvier 2014 à Paris, dans sa 57e année d'existence.

Remerciements particuliers à la supplique de France et celle de Brazzaville. Elles les prient tous de bien vouloir accepter ses sentiments de profonde et entière gratitude.

Puisse le Seigneur les combles de ses grâces.

Que l'âme de « Maman Nono » Noëlle Moumbou repose en paix.

Pour la famille
Lucien France Ekamba-Elombé



SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LA CRÉATION DES SITES WEB

Contenu du séminaire:

- Comprendre le concept de site statique et de site dynamique
- S'initier et se perfectionner aux langages de création de sites web : HTML et PHP
- Installer et configurer l'environnement de travail WAMP5 (Server Apache, PHP/MySQL).
- Se familiariser avec la base de données MySQL.
- Connaître la syntaxe des commandes SQL pour créer des requêtes avancées
- Stocker et manipuler les données de la base avec PHP
- Étudier un cas pratique.

Public visé: Débutants et initiés

Début : 13 Février 2014

Durée : 5 semaines.

Coût : 35 000 Frs + 1 marker non permanent.

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo, Marché total (Derrière la fac des droits). M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

PRIX LITTÉRAIRE

Le 40e Prix du livre Inter présidé par le Congolais Alain Mabanckou

Pour la révélation du Prix du Livre Inter, dont la cérémonie de la 40e édition est prévue le 2 juin 2014, le romancier, poète et essayiste Alain Mabanckou en a accepté la présidence. Fier et heureux d'accomplir cette mission aux côtés de Pascale Clark et Eva Bettan, l'auteur de Lumières de Pointe Noire a confié qu'il essaierait de ne pas être un « président normal ».

Suivant les propos recueillis sur le site de Radio France Internationale, Alain Mabanckou a déclaré ce qui suit: «J'ai la conscience tranquille et l'âme au repos, comme disent les Congolais. C'est mon état d'esprit dans la mesure où le prix du Livre Inter est réputé pour son indépendance, sa clarté et sa distance par rapport à certaines pratiques germano-pratines qu'on reproche à tort ou à raison aux grands prix littéraires en France. Donner la parole aux auditeurs, aux membres du jury venus des quatre coins de la France, voilà la démocratie au service de la littérature ! Et puis, présider la 40e édition - j'aime les chiffres ronds - me donne encore plus d'émotion : la première édition de ce prix avait donc eu lieu quand j'avais 7 ans et courais à perdre haleine, la chemise ouverte, pieds nus dans les artères sinieuses de ma ville de Pointe-Noire ! Enfin, c'est aussi l'occasion de rendre hommage au fondateur de ce prix, l'écrivain et journaliste Paul-Louis Mignon, qui nous a quittés à la fin de l'année dernière à l'âge de 92 ans. La littérature n'est jamais aussi belle que

lorsque les débats sont vifs et palpitants. En tout cas, j'essaierai de ne pas être un "président normal" car, en littérature, tout ce qui est normal devient immédiatement ennuyeux. Je m'assurerais que tous les livres sélectionnés aient un traitement équitable, qu'ils soient disséqués avec intérêt. De toute façon, je lirai chaque livre de notre sélection au moins deux fois parce que je sais que les membres du jury, auditeurs de France Inter, sont des lecteurs chevronnés !»

Né au Congo-Brazzaville en 1966, et après avoir vécu en France pendant une quinzaine d'années, Alain Mabanckou réside maintenant aux États-Unis où il enseigne la littérature francophone à UCLA, Université de Los Angeles. Sa bibliographie compte à ce jour huit romans, plusieurs recueils de poèmes, de nouvelles et d'essais. Au fur et à mesure de sa carrière d'écrivain, ses livres se sont vus décerner de nombreux prix, notamment le Prix Renaudot pour Mémoires de porc-épic. L'ensemble de son œuvre a été couronné par l'Académie française (Grand prix de littérature Henri Gal 2012), ainsi que par la Fondation Prince Pierre de Monaco en 2013. Précisons que si vous souhaitez faire partie du jury du Livre Inter, il est indispensable d'envoyer votre lettre de candidature avant le lundi 3 mars inclus à l'adresse suivante :

Livre Inter – France Inter - 116, avenue du Président Kennedy, 75220 Paris Cedex 16

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION CULTURELLE

L'ancien président Hugo Chavez honoré

En mémoire de l'ancien président de la République bolivarienne du Venezuela, Hugo Chavez Fria, l'ambassade a organisé à Brazzaville, les 4 et 5 février, un atelier culturel à son honneur.

Cet hommage a été ponctué par un concours de portraits de l'illustre disparu. Le but de cet atelier était de faire l'historique de la vie du président Hugo Chavez Fria.

«Nous développons des mécanismes éducatifs pour parler et faire connaître aux jeunes Congolais le commandant Hugo Chavez, tout comme on parle souvent de Nelson Mandela, Marien Ngouabi, Thomas Sankara et Patrice Lumumba», a expliqué Armando Ramirez, premier secrétaire et conseiller à l'ambassade du Venezuela au Congo. Des conférences-débats et des colloques sont au programme. Ils permettront aux participants de connaître le parcours politique du commandant Hugo Chavez Fria, toutes les réalisations qu'il a partagées avec certains présidents d'Afrique, d'Amérique latine et du Sud ainsi que la situation actuelle du Venezuela.

Le président Chavez a initié des rencontres au Nigéria, en Guinée équatoriale, au Venezuela, qui se sont réalisées après sa mort.

Plusieurs activités sont prévues du 17 au 19 février à l'université Marien-Ngouabi, du 21 au 25 février avec l'Association d'amitié entre le peuple ; une activité sportive se déroulera à l'université sur le terrain de la faculté de



La photo de famille des candidats

droit, dont la date n'est pas encore connue. Toutes ces activités prendront fin le 5 mars, date à laquelle le président Hugo Chavez Fria a quitté ce monde. À travers ces activités, les organisateurs veulent partager leur amitié avec les Congolais, la politique sociale du peuple léguée par le président Hugo Chavez.

Le concours de portraits du président intitulé Par ici est passé Hugo Chavez

Dix-neuf candidats étaient en lice, dix-huit garçons et une fille. Trois dessins ont attiré l'attention des organisateurs. Kitadi Edo a reçu le premier prix (30 000 FCFA), Soriza Giscard Noki a obtenu le deuxième prix (20 000 FCFA), et Totokani Christ le troisième (10 000 FCFA).

Chaque candidat a reçu une attestation de participation et deux jeunes garçons ont été encouragés avec une somme de 5 000 FCFA. «Nous organi-

sont ce concours pour sceller les accords de coopération culturelle qui existe entre le Congo et le Venezuela.»

Le lauréat Kitadi Edo s'est dit satisfait du prix. Son imagination pour le portrait d'Hugo Chavez s'est inspirée de la carte du Congo, d'un masque et d'un petit village. «C'est notre nature d'abord, on est des Bantous, je ne pouvais pas oublier ma propre culture», a-t-il expliqué en remerciant les organisateurs d'avoir pris cette initiative. Bayonne, l'un des candidats malheureux, a félicité les lauréats: «Bravo aux excellents et à ceux qui n'étaient pas excellents. Il y a eu des bons parmi nous. Je voulais être le premier, mais le destin en a jugé autrement. Le plus important était de participer», a-t-il lancé.

Rappelons que le président Hugo Chavez était décédé le 5 mars 2013.

Rosalie Bindika

PUBLI-REPORTAGE

La société SGS Congo, filiale du Groupe SGS (Société Générale de Surveillance) fait un don aux enfants du Centre Spécialisé de Rééducation Orthophonique et Ortho acoustique de Pointe-Noire

Pour contribuer à l'encadrement des enfants inscrits dans ce centre qui est situé au centre ville de Pointe-Noire, à côté du rond-point des amoureux, la SGS Congo a fait un don composé de plusieurs instruments de musique.

Le don reçu par Paul Labou, Responsable du centre a été remis par Kaal Guri, Directeur Général de la SGS, qui n'a pas voulu rester insensible aux difficultés de ces enfants ainsi qu'à celles de l'école. Le don est constitué de deux (02) grands pianos de marque Yamaha, un (01) lecteur DVD de marque LG, dix (10) des maracas, cinq (05) flûtes, quatre (04) tambourins et deux (02) tam-tams. La cérémonie de remise s'est déroulée en présence des encadreurs du centre, du comité des parents d'élèves et des élèves.

L'action sociale de la SGS a été saluée par les encadreurs, les parents et élèves du

centre car elle constitue une des solutions aux nombreuses difficultés que le centre rencontre dans l'encadrement et la rééducation des enfants qui nécessitent une prise en charge et des infrastructures appropriées. Le centre orthopédique reçoit depuis 19 ans des enfants porteurs d'handicaps tels que : des enfants autistes (enfants qui s'isolent et n'acceptent pas la compagnie des autres du fait qu'ils ont comme des hallucinations), les enfants trisomiques (enfants ayant trois chromosomes au lieu de deux au niveau de 21e paire de chromosomes), les enfants IMC (Infirmité cérébrale moteur). Le centre reçoit aussi les enfants présentant un retard de langage ou un langage ayant connu un arrêt ou des perturbations au cours de son développement. Ces derniers sont souvent envoyés au centre par les écoles et les hôpitaux de la place du fait qu'ils ne peuvent

pas suivre une scolarité normale.

Expliquant la raison de leur geste Kaal Guri a confié: «C'est l'une des rares écoles de ce genre qui existent à Pointe-Noire dans la rééducation des enfants. J'ai eu à rencontrer le responsable du centre et le président des parents d'élèves qui m'ont parlé de leur structure et j'ai vite compris qu'ils avaient des problèmes. C'est pourquoi nous avons fait ce geste et ceci n'est qu'un début. Nous ferons d'autres actions et nous encourageons les autres sociétés à faire autant».

Entre autres difficultés, on peut citer, le manque d'infrastructures appropriées, ce qui rend la tâche difficile aux encadreurs. «Aujourd'hui le matériel de prise en charge et d'intervention coûte excessivement cher. Et il y a des parents qui ne peuvent pas y avoir accès. Nous avons du personnel mais il nous manque des infrastructures appropriées. Si au moins nous pouvons être soutenus, je crois que le centre sera à la portée de tout le monde. J'espère que d'autres sociétés de la place nous viendront en aide comme l'a fait la SGS. Nous les invitons à venir visiter les enfants pour se rendre compte de leurs difficultés et de celles de l'école», a expliqué Paul Labou avant d'évoquer le problème d'espace: «La présidence nous a doté d'un espace pour bâtir l'école, mais le terrain nous a été ravi ainsi que le bâtiment que les parents d'élèves ont pu construire. Nous avons entrepris des démarches pour rencontrer les autorités afin que nous ayons un nouvel espace où



nous allons construire le centre.» Le centre a aussi besoin des vivres pour assurer les repas des enfants.

Satisfaits du geste de la société SGS, les enfants ont offert un présent (un pendentif ou collier artisanal) à Monsieur Kaal Guri en guise de remerciement. Satisfaction aussi du comité des parents d'élèves qui ont souhaité, par la voix de leur président, que d'autres sociétés et partenaires interviennent afin d'apporter leur contribution dans l'éducation des enfants. «Leur éducation paraît assez difficile mais en fin de compte ce sont des enfants qui peuvent s'intégrer si nous nous y mettons tous», a-t-il indiqué avant de remercier les encadreurs pour leur dévouement.

En outre, Paul Labou a encouragé les parents ayant des enfants porteurs d'handicaps cités plus haut, de les faire inscrire au

centre: «Il n'y a qu'un parent qui a un enfant porteur d'un handicap qui sait quelle douleur cela fait. Nous désirons que ces enfants soient pris en charge pour que les parents soient libres», a-t-il dit.

La remise du don a été précédée d'une visite de l'école, à l'issue de laquelle, Kaal Guri, Directeur Général de la SGS a marqué son passage en gravant son message dans le livre d'or du centre.

Le Groupe SGS est le leader mondial de l'inspection, de la vérification, de l'analyse et de la certification. Fondée en 1878, la SGS est une société dont le siège est basé à Genève en Suisse. Elle propose des services dans les domaines de l'inspection, du contrôle, de la vérification, de l'analyse et de la certification. Cette société est présente au Congo depuis 1993.



COUPE DE LA CAF

FC Kondzo joue son premier match de compétition africaine

Le club congolais fera sa toute première apparition en compétition africaine, ce 7 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, face à Young Sports Academy du Cameroun, qui est dans la même situation que lui.

FC Kondzo a l'obligation des résultats. L'équipe ne devrait pas manquer sa première sortie en Coupe africaine de la Confédération devant les Camerounais de Young Sports Academy. Une mission difficile mais pas impossible, dans un match synonyme de baptême de feu pour les deux formations qui sont à leur première participation à cette compétition continentale. Elles n'ont donc aucune expérience de la Coupe de la CAF. Mises à part quelques individualités qui peuvent s'illustrer à n'importe quel moment du match. Les chances de réussite semblent égales pour les deux équipes.

Pour mettre toutes les chances de son côté, le représentant congolais avait, depuis longtemps, amorcé ses réglages techniques après avoir renforcé son effectif. FC Kondzo ambitionne, en effet, de réaliser un bon parcours dans cette compétition. Ainsi, le club devrait commencer par l'emporter face aux Camerounais de Young Sports Academy au match aller qu'il livrera à domicile. Ce, pour limiter les dégâts au match retour face à cette équipe, vainqueur de la Coupe du Cameroun l'an passé. Ce qui

lui a d'ailleurs valu la qualification à la coupe de la CAF. Troisième au classement du championnat national la saison écoulée, FC Kondzo a inscrit 47 buts. Les attaquants devraient davantage étoffer leur niveau pour mieux manœuvrer la charnière défensive de l'équipe adverse dont le volume du jeu physique est connu de tous. Au retour, la défense du club congolais qui avait encaissé 34 buts la saison passée, doit mettre les bouchés doubles. Afin d'éviter d'encaisser les buts pouvant être fatals au match retour. Une mission difficile. Seul le dénouement du match nous en dira plus. En tout cas, FC Kondzo n'a pas droit à l'erreur.

Autres rencontres

Toujours dans la coupe de la CAF, demain de l'autre côté du Soudan, les Congolais du Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara) seront aux prises avec les Sud-Soudanais du FC Malakie, champion national du pays. L'équipe est à sa première participation alors que Cara, premier club congolais à avoir remporté la ligue africaine des champions, compte près d'une dizaine de participations. La dernière en date étant celle de 2009. Ce palmarès n'est pas synonyme de victoire sur l'adversaire. Les joueurs de Cara, représentant le pays, doivent mouiller le maillot pour venir à bout du FC Malakie en étant notamment adroits au niveau de

l'attaque pour inscrire le plus de buts qui leur sera avantageux au match retour. FC Malakie ne se laissera pas faire. La tâche ne sera pas alors facile. Le samedi 8 février viendra le tour de Diables noirs. Cette fois-ci en ligue africaine des champions. Les Diablotins seront face à Flambeau de l'Est du Burundi. La saison passée l'équipe a remporté son premier titre national qui lui a permis d'obtenir sa première participation en compétition. Diables noirs pourra donc s'appuyer sur son expérience pour faire la différence devant ce club burundais tout en sachant que rien n'est joué d'avance.

Le dimanche 9 février à Dolisie, AC Léopards va se mesurer avec Rayon Sport du Rwanda. Les Rwandais ont une grande expérience de la compétition africaine qu'ils disputent depuis 1982. Avec plus de dix participations en compétitions africaines, Rayon Sport est un adversaire à prendre au sérieux.

Les Fauves du Niari ont des atouts pour y parvenir lors de ce match qu'ils livreront à domicile. Mais la surprise au football n'est jamais exclue. Il sera donc question pour AC Léopards de négocier son passage au tour suivant dès le match aller. Le plus important est de voir l'ensemble des représentants congolais en compétitions africaines, aller le plus loin possible.

Rominique Nerplat Makaya

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en Europe et en NBA

Espagne : Liga ACB, 18^e journée

La Bruixa d'Or s'incline chez la FIATC Joventut (72-93). Max Kouguère a joué 28 minutes pour 12 points, 4 rebonds défensifs, 2 assistances, 1 balle récupérée pour 1 perdue, 3 fautes subies pour 1 commise et +9 d'évaluation.

Italie : Legacalcio, 18^e journée

LEA7 Milano bat le Pasta Reggia Caserta (61-43). En 13 minutes, CJ Wallace a cumulé 2 points, 2 rebonds défensifs, 1 passe décisive et +6 d'évaluation.

États-Unis : NBA, 48^e, 49^e, 50^e et 51^e journées

Samedi 1er février, Oklahoma City est allé s'imposer chez les Brooklyn Nets (120-95) avec un Serge Ibaka stratosphérique : 25 points (12/12 aux tirs, 1/2 aux lancers francs), 9 rebonds (5 défensifs), 1 assistance, 1 faute commise, 1 interception, 1 perte de balle, 1 bloc défensif et +35 d'évaluation en 31 minutes.

Dimanche soir, le Thunder chutait en déplacement à Washington (81-96). Avec 14 points (6/12 aux tirs et 2/2 aux lancers francs), 8 rebonds (7 défensifs), 1 passe décisive, 1 faute commise, 1 interception et 4 blocs défensifs en 32 minutes, Serge Ibaka «Iblocka» a été désigné meilleur joueur du match avec une évaluation de +25 (à égalité avec le Wizzard Marcin Gortat).

De retour dans sa salle, mardi 4 février, Oklahoma renouait avec la victoire face à Memphis (86-77). Serge Ibaka a de nouveau réalisé un match de haut niveau avec 21 points (10/17 aux tirs, 1/1 aux lancers francs), 12 rebonds (9 défensifs), 1 passe

décisive, 3 fautes commises, 1 perte de balle, 1 bloc défensif et +27 d'évaluation en 38 minutes.

Mercredi, le Thunder dispose de Minnesota (106-97) avec un bon Serge Ibaka (14 points, 7 rebonds, 1 passe décisive, 3 fautes commises, 4 pertes de balle, 3 blocs défensifs et +1- d'évaluation en 33 minutes).

Avec 40 victoires et 11 défaites, Oklahoma est premier de la Conférence Ouest, mais reste sous la menace de San Antonio et Portland, qui comptent deux matchs de retard.

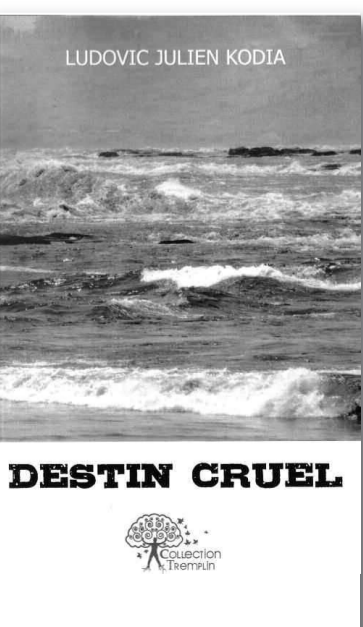
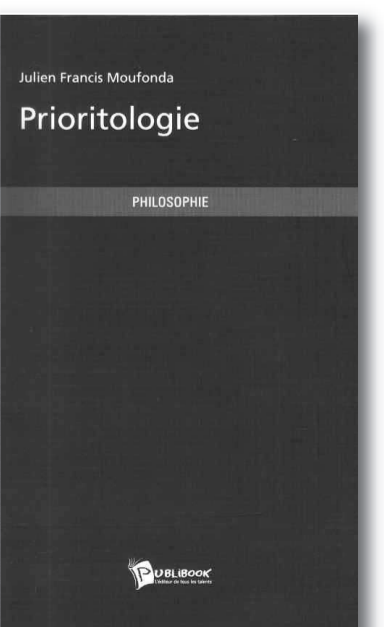
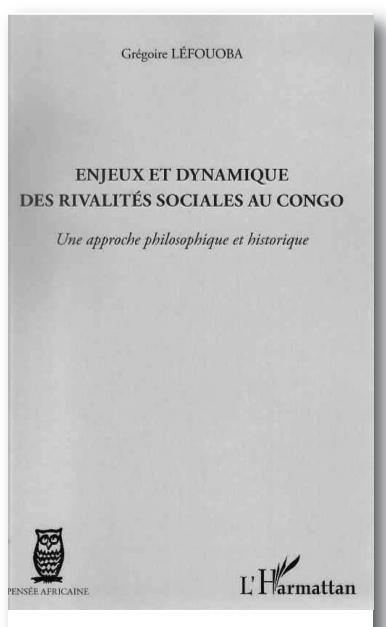
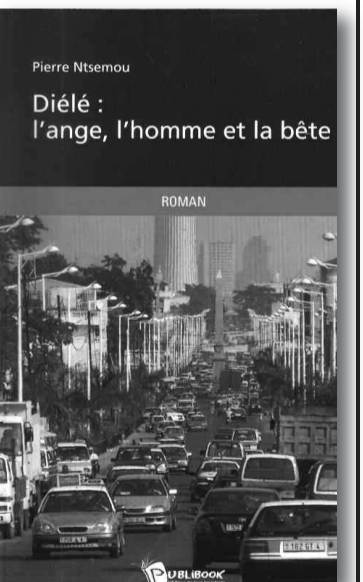
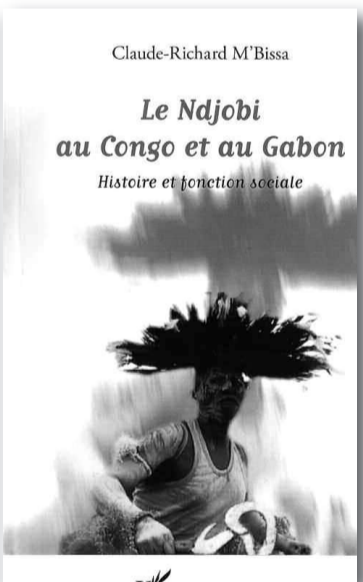
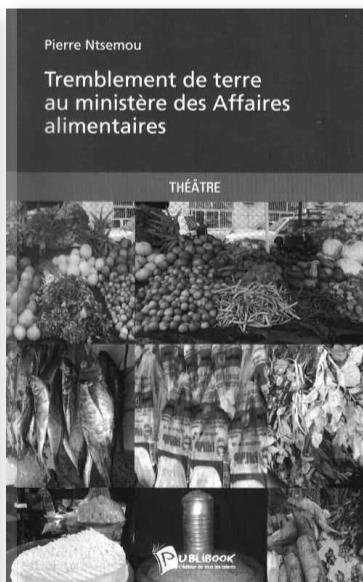
Pro A : 18^e journée

Nobel Boungou Colo et Limoges renouent avec le succès face au Havre (83-77). Avec 20 points (8/15 aux tirs, 4/5 aux lancers francs), 6 rebonds, 2 blocs défensifs favorables et 1 défavorable, 2 passes décisives, 1 interception, 2 pertes de balle, 2 fautes commises pour 6 subies et +20 d'évaluation en 39 minutes, Boungou Colo a encore été le meilleur joueur de son équipe. En revanche, le Paris-Levallois chute à domicile face à Strasbourg (58-75). Aligné dans le 5 de départ, Giovan Oniangue a joué 24 minutes pour 7 points (2/4 aux tirs, 1/3 aux tirs primés), 4 rebonds (2 offensifs), 2 fautes subies pour 2 fautes commises et +7 d'évaluation.

Privé de Paccelis Morlende, l'ASVEL s'incline également sur ses terres face à Nancy (75-77). Dans les rangs nancéiens, Jean-Michel Mipoka a joué 9 minutes pour 2 points, 2 rebonds défensifs, 2 fautes commises et +2 d'évaluation.

Camille Delourme

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



RDC

Des indices de corruption dans l'administration de la justice

Des ONG de défense des droits de l'homme ont dénoncé « un degré élevé de complaisance, de légèreté et de laxisme » de la part des juges et magistrats.

Des ONG des droits de l'homme établies en RDC ont descendu des indices de corruption dans l'administration de la justice. Ces organisations se sont, en effet, dites préoccupées par la manière dont la justice est administrée, en violation grave des principes d'équité et d'impartialité.

Lors d'une conférence de presse tenue le 6 février à l'hôtel Cana, à Gombe, ces ONG ont dénoncé « un degré élevé de complaisance, de légèreté et de laxisme dans l'administration de la justice ». Elles ont soutenu leurs allégations par le contenu de plusieurs décisions rendues par les cours et tribunaux. « Pourtant, la justice a toujours été considérée comme un véritable sanctuaire hermétiquement fermé à l'arbitraire et au parti-pris », ont souligné ces organisations qui disent lutter pour une justice indépendante.

Une légèreté qui frise la corruption

Pour ces ONG, la justice qui est rendue par les cours et tribunaux n'a qu'un très faible pourcentage



Les représentants des ONG devant la presse

de confiance auprès des populations. « Nous attirons l'attention de l'opinion nationale et internationale sur le fait que certains juges font des jugements bidons », a souligné le président de la Fondation Bill Clinton pour la paix, Emmanuel Cole.

Alors que pour le responsable du département en charge des protections à l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Didier Kalemba, ces juges et magistrats posent des actes qui font dire qu'ils sont corrompus. « Des investigations ont révélé que les magistrats et les juges administrent la justice avec une légèreté qui frise la corruption », a-t-il insisté. Selon ce

juriste, il n'était pas normal qu'un juge, pour statuer, puisse ignorer la loi. « Le juge ou le magistrat ne peut pas statuer sur un cas sans lire les prévisions légales. Sinon, il a une autre motivation », a-t-il noté. Pour Me Didier Kalemba, c'est le fait que ces pratiques deviennent de plus en plus courantes dans l'administration de la justice qui a poussé ces ONG à les dénoncer, « pour sauver la société ».

Un cas parmi tant d'autres

En attendant de rendre public un tableau synoptique de l'état de la justice en RDC, dans le monitoring et l'observation des différents procès dans les cours et tribunaux, ces

ONG ont extrait du lot une affaire inscrite devant la cour d'appel de Gombe, sous RPA 11988 qui oppose Mwadjiaku Ifeanyi Ernst, des établissements Alitraco Motors, à Akamelu Chinedu Benjamin, des établissements Anamex Motors.

Ces organisations ont noté que dans son jugement, le juge a dit établie l'infraction de contrefaçon et en a condamné le coupable seulement à une peine d'amende de l'ordre de deux cent mille francs congolais, sans cependant mentionner dans l'arrêt, la disposition légale qui prévoit et qui punit cette infraction. Relavant les prescrits du code pénal, qui punissent d'une servitude pénale d'un à quinze ans

et d'une amende de cinq mille à vingt-cinq mille zaires, cette infraction et d'autres, ces ONG se posent des questions sur les motivations qui ont conduit les juges, dans cette affaire, à décider comme ils l'ont fait. « Il va de soi pour les ONGDH de déduire que c'est à dessein que ces juges se sont gardés de mentionner expressément, dans leur œuvre monstrueuse, la disposition pénale qui renvoie à l'infraction jugée et condamnée », ont noté ces organisations.

Dans leur déduction, les ONGDH ont relevé que dans leur œuvre, ces juges ont voulu tout simplement éviter que l'opinion non avertie ne décèle ou constate leur légèreté et leur complaisance entraînant une grave violation des principes et obligations auxquels les juges sont astreints dans la rédaction de leurs décisions. « La même motivation serait à la base du rabaissement des dommages et intérêts de vingt cinq mille dollars américains accordés par le premier juge à deux mille », a appuyé ces ONG. Conseillant la conscience et le respect des textes à tous les juges et magistrats, ces ONG ont également requis la punition pour ceux qui se sont mal comportés, notamment ceux de l'affaire citée.

Lucien Dianzenza

PARC DES VIRUNGA

Les communautés riveraines du lac Édouard se mobilisent contre les activités de Soco

Les riverains du lac ont organisé une série de manifestations contre le projet de développement pétrolier de cette compagnie britannique dans le bloc 5 du Graben Albertin.

Les communautés riveraines du lac Édouard et la société civile du Nord-Kivu réclament l'annulation des permis accordés à la compagnie pétrolière britannique Soco PLC. Elles ont mené, depuis le 31 janvier, une série de manifestations, au moment où se tenait à Goma un atelier organisé par le ministre des Hydrocarbures intitulé « La problématique de l'exploration et de la production pétrolière dans les aires protégées de la RDC : cas du parc national des Virunga », qui visait à présenter la position du gouvernement congolais sur cette situation.

Les communautés riveraines, constituées essentiellement de pêcheurs et d'agriculteurs, ont exprimé leurs inquiétudes face aux impacts possibles du pétrole sur leurs moyens de subsistance. « La Constitution reconnaît à chaque citoyen le droit d'exprimer librement son opinion. Le 1er février dernier, à Kiwanja, plusieurs manifestants ont été arrêtés et emprisonnés. Ce 3 février, la manifestation a été dispersée à Vitshumbi », a regretté le président de l'ONG IDPE, Bantu Lukambo, cité dans un communiqué de WWF du 6 fé-

vrier dans lequel l'ONG internationale réaffirme son adhésion à la demande de ces communautés. « Nul n'ignore les conséquences catastrophiques que peut avoir l'activité pétrolière sur leurs sources de revenu », a, par ailleurs, souligné WWF.

Faire entendre la voix des communautés

La société civile présente à ces assises de Goma est intervenue pour faire part de ses nombreuses préoccupations face au projet d'exploration présenté par le gouvernement. « Jusqu'à présent, le projet de Soco était présenté comme un projet d'exploration scientifique, en vue d'une soi-disant connaissance des ressources du Parc; aujourd'hui le ministre des Hydrocarbures a dévoilé la véritable nature de ce projet, et on parle à présent ouvertement d'exploitation au sein du parc », a appuyé le président de la coordination de la société civile du Nord-Kivu, Me Gautier Muhindo Msonia. La société civile, a-t-il poursuivi, a, à de nombreuses occasions, réaffirmé son opposition à ce projet et alerté que la population n'avait pas été consultée et informée de manière adéquate. En réaction à l'atelier du ministre des Hydrocarbures, des marches pacifiques ont aussi été organisées par les communautés locales



Une des affiches de l'action en faveur du parc de Virunga

dans plusieurs localités autour du lac Édouard, notamment Kyavinyonge, Lunyasenge.

Des impacts certains sur l'environnement

De son côté, Soco planifie déjà le démarrage prochain des tests sismiques sur le lac Édouard. La compagnie aurait alerté que lors de la phase exploratoire les activités pouvaient déjà avoir des impacts. Il s'agirait, selon une alerte de WWF, de pollutions, de contami-

nations des eaux potables, d'introduction d'espèces invasives ou de la perte d'emplois liés à la pêche qui sont identifiés dans sa propre étude d'impact. « Ces informations n'ont été que partiellement partagées aux communautés », a regretté l'ONG internationale, qui a déposé, en octobre 2013, une plainte à l'OCDE contre Soco pour la violation présumée des directives concernant l'environnement et les droits de l'homme.

WWF a noté dans un de ses rap-

ports que si la paix s'installait dans la région, le parc des Virunga pourrait constituer un formidable moteur de développement pour toute la région et être source de création de quarante cinq mille emplois, notamment par le développement de l'écotourisme ou d'une pêche durable sur le lac Édouard. « Le secteur pétrolier est très peu créateur d'emplois, les postes qualifiés sont destinés à une main d'œuvre dont ne dispose pas la RDC. Le pétrole ne pourra pas offrir un emploi à tous ceux qui voient leurs moyens de subsistance menacés », a précisé le directeur national de WWF-RDC, Raymond Lumbuanamo. « Pourquoi une telle précipitation à explorer au parc des Virunga alors que l'examen du projet de loi sur les hydrocarbures a été suspendu pour combler les lacunes du texte actuel ? », s'est-il demandé.

On rappelle, par ailleurs, que Soco reste, à ce jour, la seule compagnie à poursuivre son projet d'exploration pétrolière au sein du parc des Virunga. Total s'est engagé, en mai 2013, à ne pas explorer dans les limites actuelles dudit, un engagement qu'il a étendu, depuis à tous les sites du patrimoine mondial de l'Unesco.

L.D.

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Les partenaires internationaux du secteur de la santé visitent quelques hôpitaux

La délégation de partenaires du secteur de la santé s'est rendue tour à tour au centre de santé Luyindula à Binza ozone dans la commune de Ngaliema, à l'entrepôt de l'Unicef, à la pédiatrie de Kalebelembe, au centre d'achat et de distribution des médicaments essentiels de Kinshasa (Cameskin) et à la Fédération centrale d'approvisionnement en médicaments essentiels (Fédécame).

Composée des représentants de l'OMS-afro, de l'Usaid, du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de l'Unicef, de l'Onusida, de la Banque mondiale et de la coopération canadienne, la délégation de partenaires internationaux du secteur de la santé conduite par le chargé d'étude des questions politiques et médicales, le Dr Jérôme Ntangu au cabinet du ministre de la Santé publique, a consacré essentiellement la journée du 5 février aux descentes sur le terrain dans les différentes formations médicales de la capitale.

L'objectif d'évaluer les efforts déployés par la RDC pour lutter contre la mortalité de la mère et



Les partenaires internationaux visitent une salle de l'hôpital Luyindula

de l'enfant cela conformément aux objectifs du millénaire pour le développement 4 et 5 liés à la réduction de la mortalité infantile et maternelle d'ici 2015.

Premier site à être visité, c'est le centre de santé Luyindula. Ici le médecin directeur de cette forma-

tion médicale a expliqué aux partenaires les difficultés auxquelles est confronté cet hôpital qui accueille plus les adolescentes dont l'âge varie de 13 à 16 ans qui viennent accoucher et par manque de moyens pour payer les factures, elles sont abandonnées par leurs

familles à la charge de l'hôpital. Une autre difficulté à laquelle fait face cette formation médicale, c'est le manque des médicaments. Toutefois, le médecin directeur souligne que grâce à l'Unfpa qui lui a apporté un lot de stérilets et implants, l'hôpital assure le ser-

vice de planification familiale.

La délégation a pu voir les équipements entreposés à l'Unicef destinés à être distribués dans les différents hôpitaux de la RDC dans le cadre du projet d'équipement des structures sanitaires (PESS), projet financé à la hauteur de quatre-vingt millions de dollars américains sur fonds propres du gouvernement.

À la pédiatrie de Kalebelembe située dans la commune de Lingwala où la visite a commencé par la réception en passant par le laboratoire, les soins intensifs, la salle d'urgence et pour se clôturer à la banque du sang, la délégation de partenaires, grâce aux explications du médecin directeur de cet hôpital, a pu constater que les efforts sont inlassablement fournis par le personnel pour sauver des vies des enfants. Cependant, cet hôpital est confronté au manque de médicaments et le financement n'est pas régulier. Au Cameskin et à la Fédécame, dernière étape de la visite, les partenaires ont été informés sur le fonctionnement de ces centres de distribution de médicaments.

Aline Nzuzi

CHEMIN DE FER

Une nouvelle ligne à la frontière sud de la RDC avec la Zambie

Un accord signé le 4 février permettra à Gringrod, prestataire de services logistiques et de fret, et Northwest Rail Company (NWR), société zambienne disposant des droits exclusifs sur le projet, de conclure l'étude de faisabilité bancaire.

Il s'agit d'un projet de développement d'une nouvelle voie à Copperbelt, l'une des régions les plus riches à cheval entre la Zambie et la RDC. Il faut attendre les conclusions de l'étude de faisabilité pour fixer une date définitive au début des travaux de la phase I. Gringrod Limited a annoncé officiellement une opportunité de travailler avec la Northwest Rail Company (NRW) dans la construction, l'exploitation et l'entretien de cette voie sud-africaine de 590 km reliant Chignola, au cœur de l'ancienne Copperbelt zambienne, à la frontière angolaise. Le coût global des travaux est estimé à 489 millions de dollars américains pour la phase I, et 500 millions pour la phase II. Il faut préciser que la NRW, une société zambienne, détient des droits exclusifs accordés par les dirigeants zambiens depuis juillet 2006. La Copperbelt figure parmi les

plus riches régions géologiques développées du continent africain. Selon les informations en notre possession, la construction de la ligne se fera en deux temps. D'abord, il y a la phase I visant à relier sur une distance de 290 km Chignola aux mines de Kasanshi, Lumwuna et Kalumbila. Enfin, la phase II projette de relier à son tour la ligne Benguela à la frontière entre la Zambie et l'Angola, à proximité de Jimbe. Pour la première phase, l'objectif est d'arriver à soutenir le trafic de minerais finis en cuivre. Et pour la seconde, il est davantage question d'ouvrir un corridor direct à destination de Lobito, permettant à la Zambie enclavée d'importer son pétrole directement depuis l'Angola et de stimuler l'activité minière dans la région de l'ouest de Copperbelt. Les consultations sur ce projet ont débuté au cours des douze derniers mois, avec la facilitation de l'équipe Infrastructures et principaux projets de KPMG. Cette dernière a facilité la transaction. Au niveau de NRW, l'on se veut optimiste sur la capacité de respecter les délais.

En effet, il est mis en avant plan l'expérience de Gringrod dans

les domaines de l'exploitation des chemins de fer, la construction des locomotives et wagons ainsi que leurs entretiens, etc. L'entreprise dispose également d'une expertise pour les systèmes de signalisation des voies ferrées et la construction des infrastructures. Pour l'Afrique centrale, particulièrement la RDC frontalière avec la Zambie, il y a un fort potentiel à exploiter dans la création d'une porte d'entrée de l'Atlantique à la sous-région d'Afrique centrale, en passant par Lobito. Cela sera une réalité avec le développement de la phase II. La Copperbelt, à la frontière zambio-congolaise, produit actuellement 8% de la production mondiale de cuivre. Les mines de cuivre à l'est de Copperbelt sont exploitées par les fonderies situées à proximité de Chignola en Zambie et Lubumbashi. La région dans sa partie centrale et occidentale connaîtra des nouveaux développements miniers dans un avenir proche. Tout l'enjeu pour la Zambie est de trouver les moyens nécessaires à assurer le transport des minerais sur une distance de plus de 300 km pour la transformation. Le chemin de fer constitue la voie la moins chère.

Laurent Essolomwa

ÉCOLE DE COMMERCE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉDIMBOURG

Rassemblement de près de 200 diplômés à Johannesburg

La célébration de leur réussite, le 8 février, permettra à cette institution de marquer sa présence de longue date en Afrique.

Présente en Afrique depuis 1990, l'École de commerce de l'Université d'Édimbourg, qui dispense une formation aux cadres supérieurs en Afrique, compte à ce jour 3760 étudiants, auxquels s'ajoutent 2000 anciens étudiants issus de son programme MBA. « L'École de commerce de l'université d'Édimbourg est active en Afrique depuis plus de 20 ans et nous avons mis en place ce programme de bourse africain en 2010 pour célébrer cette relation de longue date. Nous avons l'honneur de reconnaître et de célébrer tous nos diplômés aujourd'hui. Ils quittent l'école avec les compétences qui leur permettront d'améliorer leur vie personnelle et plus largement la société qui les entoure. Toutes les personnes avec lesquelles nous célébrons cet événement aujourd'hui ont travaillé dur pour obtenir leur MBA et continueront sans aucun doute dans cette direction pour réaliser de grandes choses », a déclaré le Pr Keith Lumsden, directeur académique de l'École de commerce de l'université d'Édimbourg.

Diplômé d'Ouganda, l'étudiant Simon Peter Kavuma a souligné l'opportunité et l'impact du MBA et du programme de bourse africain sur sa vie en ces termes : « Cette bourse a changé ma vie, et j'ai du mal à imaginer comment j'aurais pu étudier mon MBA si je ne l'avais pas obtenu. Mes études dans le cadre du MBA m'ont ouvert des perspectives de carrière et des possibilités qui n'auraient pas été possibles autrement ».

En effet, indique l'Organisation de la presse africaine, cet événement sera aussi l'occasion de féliciter les vingt-trois premiers diplômés du programme de bourse africain, initié et financé par l'École de commerce de l'Université d'Édimbourg en 2010. Il s'agit d'un programme de bourses d'études le plus important en son genre qui a offert à 250 Africains la possibilité de financer pleinement un programme de formation à distance pour obtenir un master en administration des affaires (MBA) à cette université.

Mis en place depuis 2010, précise ce communiqué, le programme de bourses a permis aux candidats de toute l'Afrique d'accéder à des compétences et à une expertise avancées en gestion afin de les aider à effectuer des changements dans leurs organisations et communautés. Grâce à ce programme de formation flexible à distance dans le cadre du MBA, les étudiants peuvent continuer de travailler en réalisant leurs études, leur permettant ainsi de mettre en pratique de façon immédiate leurs compétences et connaissances acquises dans le monde du travail. Il y a lieu de préciser que les diplômés du premier programme de bourses africain viennent de six pays différents, à savoir le Zimbabwe, l'Ouganda, le Malawi, l'Ile Maurice, le Kenya et la Zambie.

Gypsie Oïssa Tambwe

ÉLECTRICITÉ

Premier revers pour Inga III

Le conseil d'administration de la Banque mondiale (BM) a annoncé le report de la réunion du 11 février à l'issue de laquelle les 188 États-membres seront appelés à valider le prêt de 73 millions de dollars américains en faveur de ce vaste projet hydroélectrique en RDC.

Aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion axée sur ce sujet. Toutefois, à en croire la direction du groupe, il n'est pas question à ce stade de parler de "l'annulation". En effet, interrogé par l'AFP, le porte-parole de la BM, David Theis, n'a apporté aucune indication sur les motifs de cette décision, se contentant juste d'annoncer officiellement le report de la présentation devant le conseil du projet d'assistance technique lié à la conception du projet. Pour couper court à toute interprétation inévitable sur cette

décision du premier partenaire au développement de la RDC, David Theis a réaffirmé une fois encore l'engagement ferme de son institution envers le projet Inga III. Kinshasa a vite fait de relativiser les choses, en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un report et non de la remise en question du projet. À cet effet, les autorités congolaises ont réitéré le caractère panafricain du projet. Selon les analystes, l'intérêt exprimé par les Américains – et répercuté par le gouvernement congolais – peut très bien être un atout au moment opportun, lorsqu'il s'agira pour l'administration américaine de peser de tout son poids pour faire aboutir le projet grâce à sa voix prépondérante au sein du conseil d'administration. Déjà le ton était donné avec la visite à Kinshasa du chef de l'Agence américaine pour le développement international (USAID)

sur le site d'Inga. malgré tout, il faut insister aussi sur le fait que ce report intervient sur fond d'une controverse sur l'opportunité du projet. Dans la foulée, l'on a cité la correspondance rédigée par douze ONG congolaises à la fin du mois de janvier 2014. Elles ont émis des doutes sur la capacité du projet à aider réellement le pays à combler le fossé énergétique. Au-delà, elles ont exprimé des inquiétudes sur son impact sur les populations locales. Inga III est la réponse trouvée au déficit énergétique, estimé à 1000 MW pour le seul secteur minier au Katanga. Sur la base d'un arrangement, l'Afrique du Sud s'est engagée à acheter 2500 MW de l'énergie produite par cette centrale. Celle-ci aura une capacité installée suffisante pour rivaliser avec les plus grandes centrales du monde.

Laurent Essolomwa

BAS-CONGO

Interdiction d'accès aux ports de 154 entreprises de transport

Vingt entreprises seulement sont autorisées à y accéder pour avoir respecté le protocole d'accord signé en 2013 entre le gouvernement, les employeurs et les conducteurs des véhicules poids lourds.

La décision a été prise, le 3 février, par le ministre provinciale des Transports de la province du Bas-Congo, Bob Bavuidi Bonazebi, pour punir les cent cinquante-quatre entreprises qui n'ont pas appliqué à la lettre cet accord. C'était à l'issue d'une réunion à Matadi, chef-lieu de la province, qui a mis autour d'une même table le maire de la ville, les représentants de la Fédération des entreprises du Congo, la Société commerciale des transports et des ports et la Force ouvrière du Congo, le syndicat des chauffeurs et convoyeurs. Elle intervient à la suite d'une note circulaire du ministre national des Transports et voies de communication da-

tant du 15 janvier.

De cette réunion, il ressort que l'accès aux ports de Matadi, Boma et Sofope à Ango-Ango dans le Bas-Congo leur est interdit par le ministre provincial des Transports et voies de communication, des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et aéroportuaires, ports maritimes, aéroports, Relations avec l'Assemblée provinciale et la cohésion provinciale. En outre, ces entreprises non en règle sont contraintes de libérer le parking des installations portuaires pour rejoindre leurs garages respectifs et ne peuvent, sous aucun prétexte, transporter les marchandises des tiers quelle que soit la destination.

En 2013, le gouvernement, les employeurs et les conducteurs des véhicules poids lourds ont signé un protocole d'accord revoyant à la hausse les salaires et primes des ca-

mionneurs et des convoyeurs. À ce jour, cet accord est resté lettre morte dans le chef de cent cinquante-quatre entreprises sur les cent septante quatre qui y ont apposé leurs signatures. En effet, cet accord prévoit que le salaire minimum des transporteurs devait passer de 50.000 FC à 300.000 FC, soit environ 50 à 300 USD; tandis que celui des convoyeurs devait passer de 22.500 FC à 150.000 FC, soit 25 à 166 USD. Saluant cette mesure, le président provincial de la Confédération des petites et moyennes entreprises du Congo, Seke Ngedi, demande au ministre provincial des Transports de faire une distinction entre les entreprises qui ne font que le transport et ceux qui sont à la fois importateurs et transporteurs et de faire en sorte que 40% des importations soient confiées aux transporteurs locaux.

Gypsie Oïssa Tambwe

OMS

Plus de quarante millions de malades ont besoin de soins palliatifs

Les soins palliatifs sont destinés à éviter ou atténuer la douleur en cas d'affection potentiellement mortelle d'un malade.

Selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), quarante millions de patients ont besoin chaque année de ces soins. Vingt et un millions d'entre eux ont besoin de ces soins en fin de vie, dont plus de 90% à la suite d'une maladie non transmissible. Le vieillissement de la population et le fardeau croissant des maladies non transmissibles augmentent la demande mondiale de ces soins à laquelle de nombreux pays ne sont pas en mesure de répondre.

le Dr Shanthi Mendis, directeur par intérim du département prise en charge des maladies non transmissibles à l'OMS, reconnaît que la majorité de ceux qui ont besoin de soins

palliatifs vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire où ils n'ont dans le meilleur des cas qu'un accès limité aux services les plus élémentaires de soins palliatifs; ils meurent souvent après avoir dû supporter des douleurs et des souffrances évitables. « On estime que 42% des pays ne disposent d'aucun service de soins palliatifs et que 30% dispensent des services limités dont ne bénéficie qu'une faible partie de la population », fait-il savoir. Le directeur du département de l'OMS Médicaments essentiels et produits de santé qui héberge le programme d'accès aux médicaments réglementés, Kees de Joncheere, soutient quant à lui que les soins palliatifs doivent faire partie de l'ensemble continu des soins offerts.

L'OMS accorde un intérêt particulier à ces soins, raison pour laquelle dans

son plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020, elle mentionne les soins palliatifs parmi les domaines auxquels les États membres sont rendus attentifs. Cette année, dans une résolution sur la couverture sanitaire universelle, l'Assemblée mondiale de la santé mentionne les soins palliatifs parmi les services de qualité pouvant être fournis à un prix abordable par le système de santé, à tous les niveaux de soins, à l'ensemble de la population. D'après ce rapport, les raisons pour lesquelles les besoins de soins palliatifs ne sont pas satisfaits comprennent notamment une sensibilisation insuffisante, des politiques nationales inadéquates et le manque d'installations satisfaisantes et de personnel ayant reçu une formation appropriée.

Aline Nzuzi

ÉQUATEUR

Le gouvernement provincial et la Sodefor à couteaux tirés

Les deux parties ne se mettent pas d'accord sur le principe de la gestion des finances publiques des provinces et des entités territoriales décentralisées.

Le gouvernement provincial de l'Équateur et la Société d'exploitation forestière (Sodefor) sont en désaccord sur le paiement des taxes qui, selon le gouvernement actuel, ne peut être remplacé par un accord compensatoire, rapporte radiookapi.net. Pour la petite histoire, les deux parties ont signé, en 2007, un accord dans laquelle la Sodefor s'est engagée à doter les écoles de la province en bancs, en compensation des taxes qu'elle doit payer à la province. Pour honorer ses engagements, cette société a fabriqué 1.564 bancs qui sont bloqués, depuis trois semaines, dans son bateau au port de Mbandaka sur ordre du commissaire provincial de l'environnement.

Signé en 2007 entre l'ancien gouverneur, José Makila, et les exploitants forestiers, cet accord qui prévoit que les exploitants forestiers fabriquent des bancs pour équiper les écoles en compensations des taxes sur l'exploitation forestière à payer au gouvernement provincial, ne semblent pas trouver l'assentiment de l'actuel gouvernement provincial. Contrairement aux autorités scolaires, le ministre provincial des Finances, Emmanuel Gbaligaza rejette cet accord parce qu'il veut faire valoir le cadre légal et juridique de la libre gestion des provinces, rapport radiookapi.net. Prêt à abandonner même son poste, Emmanuel Gbaligaza soutient que la gestion des finances publiques des provinces et des entités territoriales décentralisées ne prévoit pas de compensations.

G.O.T.

SANTÉ

Détekté tôt, le cancer est guérissable

L'humanité a commémoré, le 4 février, la journée mondiale contre le cancer. « Halte aux idées reçues » a été le thème retenu à l'occasion de cette journée.

Le thème vise à attirer l'attention de la population sur les idées dévastatrices qui sont véhiculées dans la société et qui sont à l'origine de la désinformation, de l'égarment des malades hors circuits médicaux, de la prise en charge tardive des patients et malheureusement tout cela entraîne la mortalité élevée due au cancer. Du fait de son taux élevé de mortalité et souvent à petit feu, des souffrances multiformes qu'il impose aux malades et à leurs proches, ajouter à cela les coûts des soins y afférents, avec des ressources souvent insuffisantes pour sa prise en charge, le cancer est considéré aujourd'hui comme un problème de santé publique. En dépit du fardeau qu'il représente, le cancer n'est pas une fatalité comme d'aucuns le soutiennent. Une fois détecté à un stade précoce, cette maladie peut facilement être traitée et son issue positive est possible. Malheureusement, des preuves indiscutables des avantages associés à un dépistage précoce, la valeur de ce procédé et l'importance de se faire consulter dès l'apparition de signes, ne sont pas suffisamment comprises même parmi ceux qui sont censés aider la population, c'est-à-dire les professionnels de santé. Cela a comme conséquence : un dépistage tardif de la maladie et, par ricochet, la prise en charge devient onéreuse et compromise et la mort s'en suit. Pour alléger le fardeau dû à cette maladie, le gouvernement entend promouvoir des investissements dans les services de prise en charge des malades atteints de cancer, particulièrement, au niveau des soins de santé primaires, mais aussi par la mise en place des programmes spécialisés de prévention et de dépistage précoce.

A.Nz.

PARTENARIAT

1.250.000 dollars de la FAO pour soutenir trois projets de coopération agricole

L'organisme onusien a réitéré sa détermination à demeurer un soutien permanent du gouvernement en vue de la réalisation des projets sociaux à impact visible.

Assurer la sécurité alimentaire de la population en relevant le défi de la relance de la filière du manioc, et contribuer à réduire tant soi peu la pauvreté et la faim, tels sont les objectifs poursuivis par les trois projets de coopération agricole conclus mercredi entre Raymond Tshibanda et Ndiaga Gueye, représentant régional de l'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) en RDC. Le montant global est évalué à 1.250.000 dollars et portera notamment sur l'appui à la promotion de la chaîne de valeurs de la filière manioc en RDC, sur l'appui d'urgence en intrants agricoles aux populations affectées par les événements de crises récentes dans le territoire d'Irumu (Province Orientale) et sur l'appui à la gestion participative du parc « Marin des mangroves » dans la province du Bas-Congo. Pour les trois activités, l'enveloppe a été scindée en trois parties, soit respectivement 392.000 dollars, 465.000 dollars et 394.000 dollars. Concernés au plus haut point, les ministères de l'Agriculture et du développement rural ainsi que celui de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du Tourisme ont été exhortés à mieux s'appliquer pour atteindre les objectifs visés par ces projets. L'occasion était belle pour le fonctionnaire onusien de réitérer l'engagement de son institution à accompagner la RDC dans son effort de développement socioéconomique avec, à la clé, la lutte contre la pauvreté. La FAO recommande à ce que tous les projets financés par elle aient un impact direct, immédiat et visible sur la population.

Alain Diasso

FESTIVAL AMANI

Trois jours de musique avec des artistes régionaux et internationaux

L'évènement aura lieu dans la ville de Goma du 14 au 16 février au collège Mwanga.

La manifestation va se dérouler sur le thème « *Danser pour changer, chanter pour la Paix* ». Cette première édition du festival Amani « *Paix* », indiquent les organisateurs, devrait perdurer dans le temps, s'agrandir et devenir un événement incontournable dans le paysage culturel congolais et africain. Les billets d'entrée sont fixés à un dollar par jour et par personne afin de permettre à un grand nombre de personnes d'y participer. Plusieurs artistes internationaux, régionaux et locaux sont attendus. Pour ce qui est des artistes internationaux figurent notamment Lokua Kanza, le rappeur Lexas Legal ainsi que le jeune Innocent Balume « *InnoSS'B* », jeune artiste originaire de Goma et vainqueur du concours de jeunes talents « *Vodacom superstar* ».

Parmi les artistes régionaux sont attendus Alicios Theluji, jeune chanteuse de la RDC qui évolue au Kenya; le reggaeman Albert Kulu, et Big Fariaz, tous deux du Burundi; Maguru, chanteur, pianiste, guitariste du Rwanda et Jessica Kiil, artiste congolaise qui évolue en Norvège. Les artistes locaux appelés à prêter sont notamment le chanteur Tonton Lusambo, le rappeur Fal-J, l'artiste Pinochet ainsi que le rappeur Maraben.



Les artistes, par leur musique, vont contribuer à rapprocher les peuples

Rassembler par la culture

Le Festival « *Amani* », font savoir les organisateurs, est un festival pour la « *Paix* » dans la région des Grands lacs. Il a pour but de rassembler par la culture. « *Par la danse et la musique, le festival peut rapprocher les peuples et aider à reconstruire les relations entre ceux-ci. La réalisation d'un tel festival à Goma, ouvert à tous les habitants de la région des Grands lacs, rassemblant des artistes internationaux mais aussi ceux représentatifs des différents groupes et ethnies de la région, veut participer ainsi à la paix et à la réconciliation dans cette région victime de conflits depuis trop longtemps* », explique l'organisation. Par ailleurs, poursui-

vent les initiateurs de ce festival international de musique, la manifestation a également pour but de montrer au monde entier que la région n'est pas seulement une terre de conflits mais qu'il y vit une population vive, pleine de talents et prête à faire changer les choses de manière positive. D'où la présence des artistes locaux, sélectionnés par la population locale. Ainsi, ce festival qui se veut apolitique est axé essentiellement sur la musique « *pour son côté rassembleur et engagé* »; la sensibilisation à la paix et au savoir vivre ensemble ainsi que sur « *le don de son art en faveur d'une grande cause* », car l'évènement est sans but lucratif.

Patrick Kianimi

DIVISION 1

Mazembe bute sur Elima, Dauphins Noirs bat Makiso

TP Mazembe a enregistré son deuxième match nul au championnat national de football - Division 1. Les Corbeaux du Katanga et les Monstres d'Elima de Matadi ont fait match nul de zéro but partout, le mardi 4 février au terrain Redjaf de Matadi, en match en retard de la 8e journée.

Pour cette rencontre du groupe A de la Division 1, le coach français de Mazembe a présenté une équipe avec un seul Congolais, notamment le gardien de but Aimé Bakula. La ligne défensive a été composée des Ghanéens Yaw Frimpong et Richard Kissi Boateng, du Malien Coulibaly et du Zambien Chongo. Le trio milieu de terrain s'est constitué du Ghanéen Daniel Adjei, du Malien Diarra et du Zambien Given Singuluma alors qu'en attaque, Carteron a fait confiance aux Tanzaniens Thomas Ulimwengu et Bwana Ali Samatta et au Malien Cissé. Mazembe n'a pas réussi à trouver la faille dans la défense des Monstres du Bas-Congo qui évoluaient devant leur public de Matadi. C'est le deuxième match nul de Mazembe au cours de ce championnat, après le résultat de zéro but partout concédé, au stade des Volcans de Goma au Nord-Kivu, contre l'équipe locale de Dauphins Noirs en sixième journée.

Et Dauphins Noirs a, le même 4 février au stade des Volcans de Goma, signé sa première victoire de la saison, face au CS Makiso de Kisangani, par un but à zéro. Bienvenu Kirongozi a inscrit l'unique but de la partie à la 32e minute. Le club de Goma est dans une



Mazembe n'a pas marqué contre Elima à Matadi

phase ascendante depuis l'arrivée de l'entraîneur Guy-Roger Limolo. Dauphins Noirs a commencé par contraindre Elima à un résultat d'égalité (1-1) à Matadi, avant de tenir à domicile face à l'ogre Mazembe (0-0) et aussi face à Don Bosco de Lubumbashi (1-1). L'on rappelle que le 2 février, le FC Saint-Eloi Lupopo s'était imposé face à Don Bosco toujours en 8e journée par un but à zéro, un but de Christian Mugalo à la 65e minute de jeu. Le match entre Nika et FC MK a été reporté, car le club de Kinshasa joue le 9 février à Juba au Sud-Soudan contre Al Alhy Atbara en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Et en match avancée de la 9e journée, Lupopo accueille, le 8 février, Nika de Kisangani. Au classement donc, Mazembe garde la première position avec vingt points, suivi de Lupopo (seize points), Don Bosco (treize points),

Nika (dix points), FC MK (huit points), Dauphins Noirs (sept points), Elima (sept points) et Makiso (trois points). Dans le groupe B, Lubumbashi Sport a accroché, au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, par Sanga Balende de Mbuji-Mayi (1-1); les deux équipes s'étaient quittées au match aller au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi par le même score. Le 8 février, Lubumbashi Sport jouera contre Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, en 9e journée, et le 9 février, Sanga Balende affrontera Muungano de Bukavu. Dans ce groupe, V.Club est leader avec dix-huit points (avec un match en retard), talonné par Sanga Balende (dix-sept points), Lubumbashi Sport (quatorze points), DCMP (douze points), Shark XI FC (dix points), Muungano (cinq points), Tshinkunku (cinq points) et Rojolu (un point).

Martin Enyimo

FESTIVAL

Connexion Kin s'exporte en cité à partir de 2015

Désireux de se rapprocher le plus possible du grand public et d'offrir par-delà plus d'ouverture à l'évènement qu'il organise annuellement autour des arts de la scène dans la capitale depuis 2009, le Théâtre royal flamand, KVS, prévoit de tenir sa sixième édition dans l'un de ses quartiers.

Il n'y aura pas Connexion Kin en 2014. Sa sixième édition est renvoyée à 2015 parce que le KVS a en vue d'organiser « *la meilleure édition qui soit jusqu'à présent* ». Paul Kerstens, le coordonateur du Parcours Afrique du KVS a abordé le sujet avec la presse le 5 février en fin de matinée au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB). Une bonne partie de sa communication avait porté sur la nouvelle politique du KVS à propos de cette manifestation internationale, le rendez-vous annuel des arts de la scène qui a su s'imposer à sa manière dans le paysage culturel de Kinshasa.

Le KVS n'en sera pas moins présent en dépit de ce report. Paul Kerstens a dès lors prévenu : « *Le travail a déjà commencé avec les contacts pris avec les professeurs d'architecture de l'Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme (Isau), ceux qui restent à prendre avec les professeurs et étudiants de l'Académie des Beaux-arts, les professeurs de l'Université de Kinshasa, notamment des anthropologues et des sociologues* ». Ce, a-t-il dit, dans l'idée de créer une sorte de groupe de réflexion et de travail pour des recherches sur certains quartiers de Kinshasa. Une approche indispensable quitte à mieux saisir leur mode de fonctionnement, les éventuels possibilités et risques. Et une fois les rapports établis en considération des points de vue de chacun, artistes, sociologues, etc., organiser une ou deux journées d'études en janvier 2015. Celles-ci plancheront sur la place des arts à Kinshasa et le potentiel de ce secteur. Il sera question d'établir son potentiel économique jusqu'ici largement inexploité, son incidence sur la population, de quelle manière il peut-être à même de contribuer à l'amélioration du niveau de vie à Kinshasa.



Paul Kerstens dans son adresse à la presse du 5 février au Centre Wallonie-Bruxelles

S'investir dans les quartiers de Kinshasa

L'idée de la délocalisation du centre du Festival Connexion Kin de la Gombe, plus précisément de l'Institut français (IF), vers une autre commune de Kinshasa, a soutenu Paul Kerstens, c'est de s'intégrer un peu plus dans le décor de la ville. Il a parlé de la volonté « *s'investir dans les quartiers de Kinshasa, créer, ouvrir des espaces culturels où se joueront des concerts de tous ces groupes que l'on a l'habitude de programmer dans Connexion Kin et qui n'ont presque pas la possibilité de se produire après* ». Qui plus est, « *créer un espace de travail et créer un public là où les artistes ont l'habitude de travailler parce qu'il est important que les artistes soient soutenus en premier lieu par leur entourage* ». Mais, a ajouté le coordonateur du Parcours Afrique du KVS, il n'est pas exclu une programmation à la Gombe qui a été jusqu'ici le centre du Festival. Il a invoqué dès lors l'expérience de l'édition 2013, la cinquième, avec les représentations éclatées dans la ville en dehors de Gombe, à N'Djili et Bandal par exemple, qui ont connu un large succès.

Connexion Kin 2015 se veut d'être la meilleure organisation à tous les niveaux, du point de vue programmation et technique. Et pour Paul, le côté technique passe pour un grand défi à relever surtout quand il faut penser qu'il faut trouver l'endroit adéquat qui abritera la prochaine édition. Dans le cas où il faudrait le faire à Bandal, par exemple, a-t-il expliqué, il faudrait ériger le centre du festival « *dans un lieu où il sera possible de créer une salle avec une scène de 15m sur 12m, prévoir des installations pour accrocher la lumière, créer une salle qui peut accueillir 400 personnes* ». Et Paul de poursuivre que « *cela exige beaucoup de travail surtout si l'on veut que le festival implique la population du quartier où il sera implanté* ». Au bout du compte, le pari serait la création des dynamiques qui vont subsister.

Nioni Masela

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les entreprises congolaises invitées à offrir des prestations de qualité

Une table ronde a réuni, le 4 février à Pointe-Noire, le Comité de pilotage pour la promotion et le développement du secteur privé national et les entreprises privées locales afin de mettre en exécution la directive du chef de l'État qui veut voir traduite dans les faits l'émergence du "local content".

des mines, des hydrocarbures et de l'industrie de base. Pour ce faire, un Comité de pilotage pour la promotion et le développement du secteur privé national, dirigé par Denis Gokana, a été mis en place par décret n° 2013-339 du 2 juillet 2013 portant nomination des membres de ce Comité. Après la rencontre de Brazzaville

au gouvernement. « Nous voulons aider le secteur privé national à avoir un niveau appréciable pour se présenter aux appels d'offres comme toutes les entreprises évoluant au Congo. Cela va nous permettre de créer un tissu local congolais viable avec des entreprises qui offrent des prestations de qualité », a indiqué Denis Gokana.

processus de création des entreprises. Ainsi, nous pourrions un jour avoir des cadres congolais qui pourront sédentariser les capitaux et répondre à la demande croissante des opérateurs économiques au Congo. » Les échanges qui ont eu lieu au cours de cette rencontre, ont permis les constats suivants : les entreprises congolaises manquent de financements ; les entrepreneurs sont peu ou pas du tout formés ; l'absence d'une mutualisation des efforts constitue un frein à l'accès aux capitaux. Le Comité de pilotage va ainsi s'atteler à résoudre ces goulots d'étranglement afin que naissent au Congo des entreprises concurrentielles prêtes à répondre aux différents appels d'offres. « L'État est prêt à accorder des facilités diverses et disponibles, pour peu que les entreprises locales s'engagent à offrir des biens et services de qualité », ont rassuré les membres du Comité de pilotage.

Paul Obambi, président de la Chambre de commerce de Brazzaville, et Sylvestre Didier Mavouenzela, son homologue de Pointe-Noire, en tant qu'interfaces entre le secteur privé et les pouvoirs publics, veulent encourager le secteur privé local à saisir les opportunités offertes à elles. « Sur la base de l'expérience et des

meilleures pratiques observées dans d'autres pays, notamment en Afrique, les mesures de promotion du secteur privé national congolais viseront à mettre en œuvre, tout en gardant à l'esprit l'exigence pour notre pays de demeurer un pays attractif pour les partenaires étrangers, les principes suivants : le principe de l'attribution préférentielle aux entreprises nationales congolaises de certains contrats ou activités spécifiques, tant que leurs offres ne dépassent pas un certain seuil, à définir ; la règle générale du contenu local pour tous les objets développés par des investisseurs et partenaires étrangers ; la règle des activités réservées aux entreprises nationales congolaises, notamment en matière de fournitures de certains biens et services ; dans les secteurs des hydrocarbures et des mines en particulier, la réservation d'intérêts de participation dans les champs arrivés à l'échéance de leur réattribution aux sociétés privées nationales », stipule la directive du chef de l'État, qui réaffirme : « L'entreprise privée nationale en tant qu'unité de base dans le processus de développement économique de notre pays, doit désormais être placée au cœur de notre marche vers l'émergence en 2025. »

Hervé Brice Mampouya



La tribune lors de la table ronde de Pointe-Noire

L'organisation de cette session répond au vœu du chef de l'État qui, en avril dernier, avait initié une directive visant à créer un cadre propice à la promotion et au développement des entreprises privées congolaises dans les secteurs clés de l'économie, notamment

avec les entreprises privées, le Comité de pilotage a organisé une session similaire avec les opérateurs économiques locaux à Pointe-Noire, afin d'échanger en vue de produire des textes réglementaires et législatifs consensuels à soumettre le cas échéant

Appréciant l'initiative, Nico Minga, directeur commercial Centre Afrique à Baker Hughes, a déclaré : « On a besoin de créer une classe moyenne au Congo. C'est une façon de le faire avec des Congolais qui seront encadrés, soutenus, accompagnés dans ce

FILIÈRE BOIS

Les scieurs et vendeurs appellent à la réglementation du secteur

Cette invite a été lancée au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'Union nationale des scieurs et vendeurs de bois débité et pour le reboisement (UNSVBDR) qui a eu lieu ce mardi 4 février à la Bourse du travail, en présence de ses membres et des représentants de l'administration publique de la ville océane.

« Notre souhait est de voir ce secteur d'activité être réglementé et organisé conformément aux exigences de l'administration forestière de la République du Congo. En rapport avec des dispositions de la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier, les membres de l'association sont qualifiés de coupeurs frauduleux du bois. Cela n'honore pas l'association et ses membres. L'opération (dépôt propre) menée il y a quelques mois par l'administration forestière des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, visant à vider des bois débités à travers les deux départements, est une preuve palpable », a déclaré Michel Makita, président de l'UNSVBDR.

Michel Makita a invité les membres de l'association à passer au siège de l'UNSVBDR pour déclarer officiellement la sortie de leur bois, conformément aux délais fixés par les directions départementales de l'Économie forestière de Pointe-Noire et du Kouilou.

S'exprimant pour la circonstance, Florent Tchibouanga, conseiller spécial et porte-parole du Roi Makosso IV du royaume de Loango, a exhorté l'UNSVBDR à se conformer aux exigences de l'administration forestière, même si l'activité constitue une source de revenus pour la majorité de ses membres. « L'État n'est pas un champ de maïs où n'importe quel citoyen possède une barbe blanche pour exercer son autorité », a-t-il précisé.

Notons tout de même des avancées significatives de l'opération « Dépôt propre ». Il sied de rappeler que la commission travaille en toute quiétude sur la base d'un esprit de paix et de confiance. Ainsi, depuis le 21 décembre 2013, cette commission est parvenue à sortir 168 chargements, soit 26,7% du volume déclaré. Mais les dossiers en instance sont de l'ordre de 38 chargements, soit 6% du volume déclaré, à savoir 629 chargements. Par conséquent, il reste sous parc en forêt, 423 chargements soit 67,2% du volume déclaré.

La fin de la cérémonie était marquée par une communication faite par les dirigeants de l'association aux autres membres, sur les orientations et la vision de l'UNSVBDR, qui est enregistrée sous le récépissé n°0044/MATD/DKP/PSG/DDSP/SR.

Séverin Ibara

IMMOBILIER

Une demande accrue, mais une offre contrainte

Les Ponténégrins ont du mal à trouver des maisons en location, du fait qu'elles sont rares et coûteuses. Tous les jours, de nombreuses personnes parcourent des dizaines de kilomètres à la recherche d'une maison à louer, cela pouvant durer des jours voire des mois.



Une maison en location crédit photo "Adiac"

Pour certaines personnes, cette forte demande de logements est occasionnée par les prix exorbitants des loyers pratiqués par les logeurs, mais également par la forte croissance démographique que connaît depuis quelque temps la ville de Pointe-Noire. En outre, le taux de natalité dans la ville océane est élevé, du fait de la concentration des activités économiques dans cette ville. Dans les agences

immobilières, la demande reste accrue, sauf que l'offre demeure contrainte. Les maisons deviennent de plus en plus rares et cher, ce qui oblige les demandeurs d'accepter ce qu'on leur propose. « Les maisons coûtent cher et sont rares, et même si on en trouve, les conditions d'accès sont compliquées. La caution peut atteindre une somme six fois supérieure au prix mensuel du

loyer, ce qui n'arrange pas les travailleurs moyens », ont avoué ce jeudi 6 février auprès de notre journal, quelques personnes à la recherche d'une maison. À Pointe-Noire, les prix des maisons varient en fonction du standing et du quartier. Par exemple, dans des quartiers comme Socoprise et Mpita, une maison avec deux chambres-salon-cuisine plus sanitaires coûte dans les 120 à 150.000 FCFA. Tandis que dans des districts comme M'Paka, Nkoukou et autres, cette même maison coûtera entre 70.000 et 75.000 FCFA. Du côté des Ponténégrins qui souhaitent louer leurs maisons, ils les confient à des particuliers (agences de courtages) qui se chargent de leur trouver des locataires. Malheureusement, ceux-ci baladent les clients dans des endroits qui ne correspondent pas forcément à leurs attentes. Et les clients doivent payer généralement 5.000 FCFA pour les frais de visite et de transport.

Prosper Mabonzo

ENFANTS DE LA RUE

Des objectifs atteints au séminaire inter-municipalités

C'est ce qu'a estimé Émilienne Raoul, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité. Ce sentiment est partagé par les organisateurs et participants à cette activité des pouvoirs publics d'Afrique francophone, qui s'est déroulée du 29 au 30 janvier dans la capitale économique. Des recommandations ont été faites au terme de l'activité.

Exposés, table ronde, débats et visite du Centre d'hébergement d'urgence du Samusocial de Pointe-Noire, ont marqué ce séminaire qui a réuni les mairies de Brazzaville, Dolisie, Bamako, Kinshasa, Ouagadougou, Dakar, Bangui, ainsi que les responsables des Samu sociaux de ces grandes villes. Le séminaire a consisté en des échanges sur le phénomène d'exclusion sociale des enfants de la rue et en une réflexion sur les mécanismes devant contribuer à lutter contre ce phénomène. Occasionnée par l'urbanisation incontrôlable des villes africaines, cette problématique ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle est causée par la fragilisation du tissu familial pour diverses raisons. En rupture quasiment permanente avec leurs familles, les enfants de la rue sont livrés à eux-mêmes, sans protection et repères familiaux, s'exposant aux violences de toutes sortes (exploitation sexuelle, économique). Ils font souvent l'objet de stigmatisation. Le cas de la République démocratique du Congo a été évoqué, où il y a des enfants soldats, des enfants dits « sorciers » victimes de l'Église ainsi que des enfants exploités par les marabouts.

Trois choses à retenir du séminaire

L'exclusion sociale des enfants de la rue préoccupe de plus en plus les pouvoirs publics d'Afrique francophone, les ONG et associations qui sont malheureusement souvent freinés dans leurs actions en raison du manque de moyens, de ressources et de qualification. Néanmoins, l'on a noté des avancées et perspectives des collaborations entre le secteur associatif et les politiques municipales en faveur des enfants et des jeunes de la rue. Quelques initiatives prometteuses sont menées dans certaines villes. C'est le cas de Bamako, avec la mise en place d'un cadre de concertation réunissant les associations qui s'occupent des enfants de la rue, dont le Samu social, les services de la municipalité et les services déconcentrés de l'Etat. Il y a aussi le partenariat institutionnel entre la

municipalité et le Samu social mis en place à Pointe-Noire, initiative qui a été beaucoup saluée et encouragée.

Le séminaire inter-municipalités entend contribuer au développement et à la visibilité des synergies locales, public-privé de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain et favoriser les dynamiques de coopération entre des métropoles africaines sur la problématique des enfants et jeunes de la rue. Il a permis de mutualiser les expériences des municipalités et des Samu sociaux en termes de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain.

Concertation, coordination et intégration sont, selon Émilienne Raoul, les trois choses qu'il faut retenir des travaux de ce séminaire. « La concertation car lorsqu'on a bien défini et déterminé le problème nous devons être ensemble pour en parler. La coordination surtout opérationnelle au niveau des pouvoirs publics, collectivités locales, ONG et société civile. La coordination nous amène à travailler ensemble sur le terrain. L'intégration sociale, économique, c'est notre finalité parce que ces enfants en situation de rue doivent devenir des pères et mères de familles bien intégrés dans la société. C'est à nous travailleurs sociaux, ONG et associations de les emmener vers cette intégration sociale et économique pour que ces jeunes deviennent des personnes autonomes et participent au développement de leur pays », a expliqué la ministre. Du fait que l'exclusion sociale ne concerne pas seulement les enfants de la rue, la ministre a suggéré qu'à l'avenir, on parle aussi de l'exclusion sociale des personnes du troisième âge, phénomène qui devient un problème dans les villes africaines. « C'est une urgence sociale. Il faut les aider et aider aussi les associations qui travaillent dans ce sens », a-t-elle souhaité.

Des recommandations pour une action plus efficace

Le séminaire s'est achevé par un débat qui a abouti à plusieurs recommandations, à savoir : améliorer la répartition des rôles et le transfert des compétences dans le cadre des processus de décentralisation ; dupliquer les expériences réussies de délégation de missions de service public aux acteurs de la société civile ; anticiper la réflexion pour la prise en

charge des jeunes adultes (> 18 ans) ; bénéficier des échanges internationaux pour valoriser les savoirs, savoir-faire extérieurs (non-francophones) aux pays ; favoriser le lien entre la prise en charge immédiate des urgences sociales et l'insertion/réinsertion ; pérenniser les actions entreprises par la société civile ; envisager un événement technique sur les cadres de concertation ; organiser une rencontre technique avec les autorités centrales sur l'exclusion sociale (comportements, troubles cliniques, savoir-être)...

Evoquant les faits marquants de ce séminaire, Marie Chuberre, directrice du Samusocial international a évoqué la mobilisation des ministres qui ont prit part à l'activité, la participation des représentants de plusieurs municipalités et la richesse des débats. « C'est au delà de ce que nous avons prévu au départ », a-t-elle confié satisfaite, indiquant que l'activité trouve son origine sur une proposition de Roland Bouiti Viaudo : « L'idée originelle était de faire un séminaire sur la problématique transfrontalière des enfants et jeunes de la rue entre les municipalités de Pointe-Noire, Brazzaville et Kinshasa. Très vite nous avons vu l'intérêt qu'il y avait à l'élargir à toutes les municipalités en particulier celles de l'Afrique de l'Ouest où sont présentés les samusociaux. »

Cette activité était organisée par la municipalité de Pointe-Noire et le Samusocial international, avec la participation de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne et la Délégation de coopération internationale monégasque. Elle s'est tenue sur le thème : « Enfants de la rue : les villes d'Afrique francophone se mobilisent pour lutter contre l'exclusion sociale ».

Ouverts par Raymond Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, les travaux de ce séminaire ont été clôturés par Émilienne Raoul, en présence d'Anatole Collinet Makosso, ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique, du docteur Xavier Emmanuelli, ministre président fondateur du Samusocial international, de Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville et président du Samusocial de Pointe-Noire, et Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'AIMF.

Lucie Prisca Condhet

POÉSIE

Georges Mavouba Sokate présente « Libertés d'oiseaux et de pierres vives »

Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard de Mpita, à Pointe-Noire, a organisé, le 31 janvier, la présentation de ce recueil de poèmes.



Georges Mavouba Sokate présentant son ouvrage (© Adiac).

Après la présentation sommaire de l'ouvrage et de l'auteur par Alain Rock Ngoma, directeur du centre, Georges Mavouba Sokate a déroulé les trois corpus de l'ouvrage : Florilèges de fraîches senteurs, le Kongo de Lumumba, de Kimbangu, de Matsoua et Cantilènes mémorielles du 4-Mars.

Alima Diawara, une Malienne, que Georges Mavouba Sokate a côtoyée dans sa tendre enfance, l'a inspiré dans cette première partie sous-titrée Sentimentique. Sa beauté, son allure, les formes de son corps sont magnifiées dans les vers rimés et rythmés de l'auteur, fasciné par la splendeur de la création féminine dont la beauté sublime a conduit l'écrivain à penser à elle quand survient le drame malien. Georges Mavouba Sokate ne put s'empêcher de réfléchir à sa place : « Voir son Mali actuel meurtri, quelle serait la réaction d'Alima Diawara ? Est-elle encore au Congo ou est-elle repartie pour son pays d'origine ? Ces poèmes sont chantés pour elle », a-t-il expliqué.

Le deuxième corpus de l'ouvrage évoque la dimension politique de la gestion de la cité sous le sous-titre Le Kongo de Lumumba, de Kimbangu et de Matsoua. Pour ces personnages de références de l'histoire congolaise, Georges Mavouba Sokate remplit un devoir de mémoire, de reconnaissance en rappelant qu'avant nous, le Kongo a eu de valeureux et méritants fils qu'il ne faut pas oublier. Dans le troisième corpus, Cantilènes mémorielles du 4-Mars 2012, il chante le chagrin de l'homme affligé par le drame de Mpila, qui a ému tous les Congolais par l'ampleur du désastre et ses conséquences indicibles. L'auteur y exprime sa douleur en se servant

des mots et des vers comme consolation. Libertés d'oiseaux et de pierres vives, paru chez L'Harmattan à Paris dans la collection Poètes des cinq continents, est un recueil où le poète, de sa plume libertaire, extériorise ses sentiments et évoque les souvenirs d'un homme qui se sert de son passé pour guider son présent afin d'éclairer son futur. Comme Tchicaya U'tamsi ou Sony Labou Tansi, ses épigones littéraires, Georges Mavouba Sokate veut briser les chaînes du formalisme rhétorique en adoptant un langage franc et direct où les néologismes expriment mieux les sentiments. « Le poète, c'est celui qui ose », a-t-il dit. Ancien professeur d'anglais à la retraite, Georges Mavouba Sokate a aussi exercé à Pointe-Noire dans les sociétés pétrolières de la place. Il est aujourd'hui membre du Salon littéraire Jean-Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire, qui réunit des hommes et femmes de lettres qui se battent non seulement pour fédérer les écrivains animés par l'idéal de l'écriture, mais aussi pour démentir le préjugé selon lequel Pointe-Noire ne serait qu'une ville ouvrière.

Écrivain très prolifique et à la muse fertile, aussi à l'aise dans la poésie que dans le conte et le récit, Georges Mavouba Sokate publie un ouvrage chaque année. Mal de mer à vingt ans, premier ouvrage publié en 2000, Des îles de l'extrême océan, Sous les piliers du wharf sont des recueils de poèmes, tandis qu'Arthur Nona et la grande épopée des diables rouges, De la bouche de ma mère, Ndandu le vieux pêcheur et l'enfant du fleuve sont des récits et contes publiés au Congo et ailleurs.

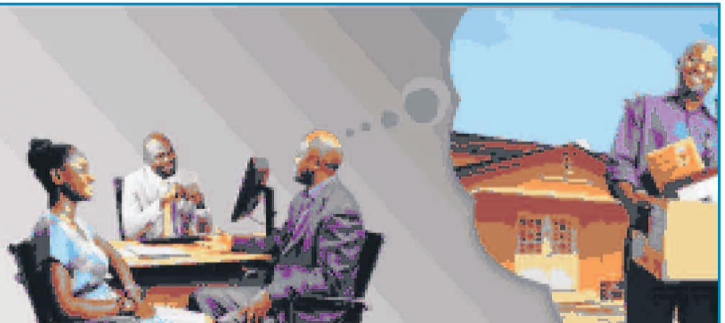
Hervé Brice Mampouya



BIAC
Banque Internationale pour l'Afrique et le Congo

la force d'entreprendre
www.biac.cd

Un bon investissement,
c'est aussi
une bonne banque.



MOTS FLÈCHÉS N°013

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

VINS ITALIENS	ÉLÉMENT D'ÉPI	FEMME D'OSIRIS	CAPABLE DE PER-CER	SUR LA TÊTE D'UN ANGE	BIEN FAMILIER ANCIENNES MONNAIES ROMAINES	IDÉALISÉE
AIMÉS	MISE DANS UN TRONC	INTERCA-LÉES	PROVO-QUER			
			CANCANE			
INERTE				PRÉNOM		
PETITS GÂTEAUX				MÉMOIRE DU PETIT ÉCRAN		
					QUI FAIT BOUILLIR	
SEIN POPULAIRE			DÉSIGNÉE			
PETITE PATRONNE			EXTRAIT DE FÉRULE			
		LIGNE LUMINEUSE IL COULE AU CŒUR DE LYON		POINÇON COMPLÈTEMENT ENVE-LOPPÉ		
GARNIE D'UN APPÂT	NE BOUGE PAS CHAÎNE AMÉRI-CAINE			PÉRIODE EN GÉOLOGIE RUDE EN BOUCHE		OÙ IL Y A TROP DE MONDE
			POSSES-SIF TRÈS MAUVAIS		HOMME D'ORDRE	
VOILIER DE RÉGATES	DEVANT CE QUI NOUS AP-PARTIENT GLABRE		INOPINÉ (QU'IL) POSSÈDE			
		FAUTEUR DE TROUBLE ALIMENT DE BASE			IL SE PÊCHE EN MÉDI-TERRANÉE	
BAGAGE RUDIMEN-TAIRE	CONS-TRUIRE LUMINEUX				NEPTU-NIUM	
		VILLE DU MORBI-HAN		CAPABLE ÉQUIDÉ À ROBE GRISE		
GRAND CERF SCANDI-NAVE MARCHERA			CRIE HAUT ET FORT SCULP-TURE OU PEINTURE			ACCORD DE TROUVÈRE
		RONGEUR LAVEUR			HAUT NIVEAU LETTRES DE FRANCE	
AVERTIR PAR UN SIGNAL EAU SALÉE			BUTTE MINIÈRE			
		VERBE AUXILIAIRE		SUITE DE PER-SONNES		

SUDOKU N°013

>FACILE

9				8	5	7		
8					2		4	9
	5		7					
1				3	6	4	8	
5	2		8		7		9	1
	6	8	9	5				3
					3		2	
3	8		5					7
		2	6	9				4

>MOYEN

		9	7					4
4		7		1				5
3	5		9	8		7		
			8	4				
		6	8				4	5
				5	1			
		6		9	8		2	3
2				6		9		7
	9				7	1		

>DIFFICILE

			3			1		
4	1	8		2	7			
	6	7					2	9
		2		7				
	5	1		3		2	4	
				5		7		
8	2					5	1	
			1	8		6	3	4
		6			5			

MOTS CROISÉS N°013

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Elles travaillent dans les petites annonces. - 2. Contenu d'un picotin. Domaine de la beauté. - 3. Excroissance de végétaux. Grand couturier. - 4. Il vit l'âge ingrat. La police d'Audiard. - 5. Le Midi en bref. Superlatif dépréciatif. Commune sur la Tille. - 6. Cocote. Vientiane est sa capitale. - 7. Affréta une embarcation. Archives télévisuelles. - 8. A perdu son shah. Vieux supplice. - 9. Adoptent le projet. - 10. Retour de vague. Mouille le maillot.

>VERTICALEMENT A. Il contrôle entrées et sorties. - B. Sorti sans autorisation. Fait du joli. - C. Ne nécessite pas le concours de la fanfare. Sont servis à table. - D. Argile. Ce ne sont pas les premiers arrivés. - E. Elles n'élèvent pas leurs auteurs. Crème solaire. - F. On l'appelle Gaia. Métal de médaille. Peut donner le vertige. - G. Combat singulier. Commence en fête. - H. Petits jours. Parties latérales. - I. L'irréparable outrage. Sans dessous dessus. - J. Qui énerve.

MOTS À MOTS N°013

Mélanger les lettres des deux mots pour en trouver un troisième.

- ① G R I L + E T U I = L | | | | |
- ② D I E U + Z O N A = | | | Z | | |
- ③ P L A N + P O L I = | | | | | O |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÈCHÉS N°012

M	G	O	M	P	M
N	A	I	N	E	S
T	R	I	S	S	E
M	A	R	O	C	P
D	E	L	A	I	S
L	O	S	E	R	S
R	P	P	O	S	E
I	S	E	R	E	S
C	O	M	P	T	E
B	O	T	T	E	R
N	I	N	I	T	I
G	E	A	N	T	E
S	M	S	U	S	E
O	T	E	P	R	O
E	R	I	E	L	O
G	P	S	P	L	I

SUDOKU N°012

5	1	9	2	7	8	4	3	6
6	4	3	9	1	5	7	2	8
8	2	7	4	6	3	1	9	5
9	6	2	3	8	1	5	7	4
1	5	8	7	4	2	9	6	3
3	7	4	5	9	6	2	8	1
4	3	1	6	2	7	8	5	9
7	9	5	8	3	4	6	1	2
2	8	6	1	5	9	3	4	7

2	1	6	4	3	7	8	9	5
9	7	3	1	5	8	6	4	2
4	8	5	9	2	6	1	3	7
3	4	1	2	8	9	7	5	6
8	2	9	7	6	5	4	1	3
5	6	7	3	1	4	9	2	8
6	3	2	8	4	1	5	7	9
1	9	8	5	7	3	2	6	4
7	5	4	6	9	2	3	8	1

MOTS CROISÉS N°012

P	A	R	A	L	Y	S	A	N	T
E	L	A	G	U	E	S	U	E	
R	I	B	C	U	B	E	R		
S	T	O	R	A	X	P	A	R	
P	E	T	U	N	E	T	N	A	
I	S	T	E	P	I	G	S		
C	B	I	L	E	S	E	S		
A	R	A	L	D	I	T	E		
C	U	R	E	R	R	E	V	E	
E	T	C	A	L	E	S	E	S	

7	5	4	6	1	8	2	3	9
1	3	6	7	9	2	4	5	8
2	8	9	4	3	5	1	6	7
5	9	7	3	8	1	6	4	2
6	1	3	2	4	9	7	8	5
8	4	2	5	7	6	9	1	3
4	6	5	8	2	7	3	9	1
3	2	1	9	5	4	8	7	6
9	7	8	1	6	3	5	2	4

MOTS À MOTS N°012

1/ SOIRÉE - 2/ BOUCLE - 3/ DEPUIS.

LA DJIRI CUP DE FOOTBALL

Un tournoi à pérenniser

Les jeunes du Centre national de formation de football ont aligné deux courtes victoires et un match nul avant de remporter ce tournoi ayant pour but de promouvoir le football des jeunes. Mais au-delà des résultats, le Centre d'études et de sport la Djiri (CESD) a gagné le pari de sa visibilité.

Le CESD a organisé, le 5 février, un tournoi international regroupant Katumbi football académie (KFA) et Football école Ciamala pour le compte de la République démocratique du Congo, le Centre national de formation de football (CNFF) et le CESD pour la République du Congo. Ce tournoi se veut l'un des maillons du mécanisme de recherche et de développement du football au Congo et dans d'autres pays d'Afrique, par la mise à exécution de la politique de détection des jeunes talents âgés entre 15 et 17 ans, disséminés à travers l'Afrique et le monde.

Le CESD se dote d'une pelouse synthétique

Le tournoi a coïncidé avec l'inauguration par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, de la pelouse synthétique sur un terrain aux normes olympiques. Tous les ingrédients étaient réunis pour que le public assiste à un beau spectacle devant un agent recruteur venu

spécialement de la France, l'encadrement des Diables rouges étant assuré désormais par Claude Le Roy et Sébastien Migné. Le challenge est de sortir les pensionnaires du CESD de la Djiri en les plaçant dans les grands centres européens. «*Sur l'organisation, la qualité du plateau est très bonne, que ce soit les quatre équipes par rapport à l'âge de 1997-2000. La qualité des joueurs est bonne ainsi que celle de l'arbitrage. Le tournoi en lui-même est attirant. Il y a de bons joueurs. Après, il faut voir sur la longueur. Aujourd'hui un enfant à 15 ans a un gros potentiel, mais il faut voir dans cinq ou six ans, s'il peut jouer en équipe nationale*», a commenté Marc Rivoallan, recruteur du SM Caen séduit par les installations du CESD qui, selon lui, dépassent d'autres centres français.

KFA, un exemple à suivre

Sur le terrain, les équipes ont livré des prestations de qualité. L'équipe de KFA a fait l'unanimité en étant la plus séduisante et la plus spectaculaire. Elle a livré des prestations de qualité en disputant ses rencontres à onze mais sans gardiens de buts. Le capitaine de cette équipe étant joueur, il n'utilisait pas ses mains pour repousser les attaques adverses. Son équipe s'en est bien sortie en enregistrant aucune

défaite sur les deux rencontres qu'elle a livrées. Le KFA a fait jeu égal 3-3 face au CNFF. Cette équipe qui jouait pieds nus parce que leur encadreur veut leur inculquer la culture de ne pas garder longtemps le ballon, menait au score deux zéro avant que le CNFF ne rétablisse l'équilibre. Ce qui a été remarquable lors de cette rencontre, c'est que les jeunes de Lubumbashi, moins âgés que leurs adversaires, n'ont pas couru derrière le score. Ils ont inscrit le troisième but avant de se faire rattraper. L'attaquant de cette équipe, Amisi Munungu, a été élu meilleur joueur du tournoi grâce à ses qualités techniques. Le KFA qui a fait jeu égal d'un but partout avec le CESD, n'a pas pu disputer son dernier contre Football école Ciamala à cause de la pluie. Le CNFF en a profité pour aligner deux victoires d'un but à zéro respectivement contre le CESD et Football école Ciamala. Le CESD avait fait jeu égal de 0-0 contre Football école Ciamala lors de l'ouverture de la compétition. Selon Patrick Mizidy-Samba, responsable de la communication, l'ambition du CESD est de faire un tournoi de référence pour le football des jeunes, à l'image du tournoi de Toulon ou de celui de Montaigu. Des initiatives que Léon Alfred Opimbat entend soutenir.



Une phase du jeu

Le CESD dans une nouvelle dimension «*Aujourd'hui le Centre d'études et de sports La Djiri s'engage dans la dynamique que nous soutenons fermement. Nous avons même pensé qu'il faille faire un championnat qui réunisse les centres de formation du Congo aussi bien ceux de Brazzaville que ceux de Pointe-Noire. Il y a d'ailleurs déjà à ce niveau, des possibilités de mise en place d'une dynamique qui permettrait par la suite d'organiser une compétition sous-régionale comme cela s'observe au niveau de l'Uemoa. Nous encourageons toute initiative allant dans ce sens*», a déclaré Vincent Rautureau.

L'arrivée de Vincent Rautureau ouvre une nouvelle dimension au CESD qui veut désormais toucher tous les coins du pays. Le centre s'est engagé dans la politique de détecter les jeunes

par arrondissement, dans le but d'organiser une sélection départementale qui disputera le tournoi inter-ville avec les sélections de Pointe-Noire, Owando et Oyo. Chaque samedi, près de 120 jeunes de chaque arrondissement sont mis à l'essai pour intégrer la liste des 30 meilleurs qui composeront l'équipe de leur arrondissement lors du tournoi inter-arrondissement que la Fondation Rêves de Gosses, de Dieudonné Benito Amouzoud, entend organiser avant le tournoi inter-ville. Les meilleurs joueurs issus de cette compétition inter-ville verront leurs études préfinancées par la Fondation Rêves de Gosses qui s'est lancée dans la politique du parrainage. Notons que le CESD participera du 24 au 29 mars prochain en Afrique du Sud, au Future Champions Gauteng, un tournoi international.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Angèle Bandou ou le rêve contrarié par la réalité

En 1992, Angèle Bandou est la seule femme candidate à la présidence de la République. Elle récidive en 2002. La question du genre au Congo, avant sa vogue actuelle, avait trouvé son égérie.

«*Il n'est pas interdit de rêver*», dit une sentence très usitée. «*Si tu sais rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître...*», écrivait Rudyard Kipling. Entre les deux, il y a la réalité prosaïque qui exige d'avoir les pieds sur terre, même si le rêve est la chose la mieux partagée au monde. Dans l'histoire récente de notre pays, le rêve a conduit de nombreux citoyens à croire en un destin politique national. Ils se sont mis à créer des partis politiques à la faveur du multipartisme. Bon nombre se sont perdus en route, d'autres vivent désespérément, en appendices, dans des plateformes bigarrées entretenant l'illusion d'exister, pour prendre date. Cette profusion de partis à existence administrative et confidentielle est le mal qui empoisonne la vie politique, qui

a du mal à se structurer en deux ou trois partis d'assise nationale.

Dans un monde machiste, il faut avouer qu'Angèle Bandou a fait preuve d'un culot monstre en se présentant à l'élection présidentielle de 1992. Son rêve de bonheur collectif s'est brisé contre les récifs de la politique. Elle avait, se fondant sur une forme de mysticisme religieux, créé le Rassemblement pour la défense des pauvres et des sans-emplois, premier parti politique créé par une femme. Elle résumait, à travers le nom de son parti, l'idéal qu'elle voulait réaliser au service des autres. Une touchante compassion. Mais la commisération ne peut être le socle d'une politique. Il en faut plus, indiscutablement. Elle fonde, après le scrutin de 1992, le Parti africain des pauvres. Elle élargit à l'Afrique les perspectives politiques de sa démarche. Tout à son honneur.

Par ses différentes candidatures à la magistrature suprême au Congo, An-

gèle Bandou a montré que la foi ne suffisait pas pour déplacer les montagnes. Elle a rêvé d'un Congo sans athéisme, sans tribalisme, sans insécurité, sans morbidité, sans mortalité et sans pauvreté. De bons sentiments pour l'émergence d'un monde idéal, mais sans réel projet politique. La croix blanche, symbole de son parti, qu'elle arborait, et sa robe de la même couleur faisaient de cette autodidacte, et couturière de son état, un personnage iconoclaste de la politique au Congo. Elle considérait sa mission comme un sacerdoce et non un moyen d'enrichissement rapide et sans cause.

Angèle Bandou est morte assassinée le 26 août 2004. Des hommes armés ont fait irruption à son domicile après avoir fait consommer à ses chiens des aliments pour les endormir. Les assaillants ont ensuite tiré des coups de feu. Alertés par ces tirs, Angèle Bandou et son époux ont tenté de sortir de leur chambre. Elle a été tuée sur place. Son mari en a réchappé. C'est la fin tragique

d'une dame qui apportait sa candeur, son ingénuité dans un monde politique souvent futile, brutal et violent.

Angèle Bandou s'est éteinte. Elle voulait incarner la voix des pauvres et des sans-voix, mue par une espérance messianique et mystique. Si peut que soit cette empathie est l'indication d'une vie pieuse persistante. Sa foi avait quelque chose d'implacable. C'est «*la religion et ses extases*» qui commandaient son action politique. Elle était remplie d'une religiosité si intense qu'elle en devenait sympathique. Depuis qu'Angèle Bandou s'est éclipsée, vers l'au-delà sans doute, l'audace féminine a baissé pavillon. La question du genre a perdu une brave combattante.

Puisse son exemple inspirer d'autres femmes dans l'affirmation de leur place dans la vie de la cité. Sans une volonté opiniâtre et un combat de tous les jours, le machisme a encore des beaux jours.

Mfumu